

Trump et l'Iran

DE LA «LIBÉRATION» À LA TERRE BRÛLÉE

Page 7

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8457 - SAMEDI 4 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Algérie-Suisse
Une nouvelle dynamique

Page 3

L'ANP OPTE POUR UNE SOUVERAINETÉ INTÉGRALE

LE NOUVEL IMPÉRATIF STRATÉGIQUE DE L'ALGÉRIE



Dans un système international en pleine mutation, où les certitudes d'hier s'effacent devant une instabilité chronique, l'Algérie redéfinit sa doctrine de puissance. Les récentes orientations du général d'armée et vice-ministre de la Défense, Saïd Chanegriha, s'inscrivant dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, marquent un tournant décisif, celui du passage d'une légitimité historique à une puissance systémique et multidimensionnelle.

Page 3

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

ULTIMATUM FERME AUX OPÉRATEURS

Page 2

DZ YOUNG LEADERS

La jeunesse au service du pays

Page 6

UN RÉSEAU SOUTERRAIN DÉCOUVERT PAR L'ESPAGNE

Le royaume du hashich démasqué

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION À MÉDÉA

Riches activités de sensibilisation

LA SEMAINE nationale de prévention 2026, lancée par le ministère de la Santé du 29 mars au 4 avril sous le slogan : «Protégeons notre santé en adoptant des modes de vie sains», a été riche en activités d'information et de sensibilisation à travers l'ensemble des structures de santé publique de la wilaya de Médéa.

Impliquant les corps médical et paramédical ainsi que les agents d'hygiène, l'événement a été axé sur la formation de ces professionnels, ainsi que sur la sensibilisation des patients aux mesures de prévention à adopter en matière d'alimentation équilibrée, de pratique d'une activité physique régulière et de lutte contre les facteurs de risque pour la santé.

Pour ce faire, tous les établissements de santé ont mobilisé leurs moyens humains et techniques afin d'accueillir le public, prodiguer des soins et fournir des conseils concernant la prévention des risques liés à une mauvaise alimentation, aux diverses addictions, à la sédentarité, entre autres.

Au niveau des structures de l'EPH de Médéa, des séances de sensibilisation sur l'importance de la prévention des infections nosocomiales et des infections associées aux traitements ont été organisées, en plus d'ateliers de formation pratique visant à promouvoir la sécurité sanitaire, accompagnés de la distribution de brochures d'information.

La santé maternelle et infantile ainsi que l'usage sécurisé des médicaments ont été abordés par les équipes médicales et paramédicales dans les structures de santé de Ksar El Boukhari, mettant l'accent sur l'importance de la vaccination, le suivi des femmes enceintes et le respect de l'usage rationnel des médicaments.

Dans le cadre de ses activités de prévention, l'EPH de Béni-Slimane a inclus des thèmes de sensibilisation sur la santé environnementale et l'hygiène, l'usage rationnel des médicaments et les risques liés aux addictions.

En outre, une campagne de dépistage et de diagnostic de certaines maladies chroniques, telles que l'hypertension et le diabète, a été organisée à la clinique, rencontrant une forte participation citoyenne.

Pour favoriser un dépistage et un diagnostic précoce, les autorités sanitaires ont également mis en place des unités médicales mobiles équipées des moyens nécessaires, ainsi que l'organisation de journées portes ouvertes dans les établissements de santé et les espaces publics.

Nabil B.

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Ultimatum ferme aux opérateurs

Face aux perturbations persistantes dans la disponibilité de certains médicaments, le ministère de l'Industrie pharmaceutique hausse le ton, il somme les établissements pharmaceutiques de libérer leurs stocks dans des délais stricts, allant de 48 heures à cinq jours au maximum. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.



Le ministère hausse le ton.

Cette décision intervient à la suite d'enquêtes menées par les services compétents, lesquelles ont mis en évidence une situation préoccupante : plusieurs produits signalés comme rares, voire introuvables dans les pharmacies privées, seraient en réalité disponibles au niveau des stocks détenus par des opérateurs d'importation, de fabrication ou de distribution en gros.

Le ministère ne cache pas son inquiétude face à ce qu'il considère comme des dysfonctionnements graves dans la chaîne d'approvisionnement. Les informations recueillies récemment par les membres du dispositif de veille et de contrôle ont confirmé l'existence de ces anomalies, alimentant les tensions sur le marché national du médicament.

Dans ce contexte, les autorités ont donné l'instruction aux établissements concernés de procéder sans délai à la mise sur le marché des produits en situation de pénurie, conformément à la réglementation en vigueur. L'objectif est de rétablir l'approvisionnement des pharmacies sur l'ensemble du territoire national et de garantir aux citoyens un accès normal aux traitements.

Le communiqué ne laisse aucune place à l'ambiguïté. Le ministère met en garde contre toute tentative de maintien artificiel de la pénurie et évoque des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait de l'agrément pour les contrevenants.

Par ailleurs, les pratiques jugées illégales, telles que la spéculation, la rétention de stocks ou encore la vente conditionnée, sont explicitement pointées du doigt. Elles feront l'objet de poursuites conformément à la législation en vigueur.

Pour assurer l'application effective de ces mesures, des opérations d'inspection seront menées par les services compétents. Le ministère entend ainsi veiller à une exécution stricte de ses directives et restaurer la transparence dans le circuit de distribution des médicaments. Dans le même élan, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé une nouvelle mesure visant à soutenir la compétitivité du secteur. Il a décidé de supprimer l'exigence de présentation du certificat de régulation pharmaceutique dans les dossiers de domiciliation bancaire liés à l'importation des matières premières pharmaceutiques.

Selon une instruction adressée aux établissements de fabrication, cette décision s'inscrit dans une démarche de simplification des procédures administratives et d'octroi d'une plus grande flexibilité aux opérateurs, tout en maintenant l'efficacité des mécanismes de contrôle et la régulation du marché conformément au cadre légal en vigueur.

Cette mesure s'insère également dans un processus plus large de révision et d'actualisation des dispositifs d'encadrement et de suivi des opérations d'importation, notamment celles relatives aux matières premières pharmaceutiques.

Le ministère a ainsi appelé les entreprises concernées à se conformer strictement à cette instruction et à l'appliquer dès sa date d'entrée en vigueur.

À travers cet ensemble de décisions, les pouvoirs publics visent à mettre fin aux tensions sur le marché du médicament et renforcer, en même temps, les capacités de production nationale dans un contexte international marqué par de profondes mutations.

Lynda Louifi

MALADIES GÉNÉTIQUES

Un plan national pour l'amyotrophie spinale

DANS le contexte d'une sensibilisation accrue aux maladies rares, l'amyotrophie spinale (SMA) s'impose comme un enjeu majeur de santé publique en raison de sa gravité et de son impact sur la vie des patients. Cette pathologie génétique, encore insuffisamment connue du grand public, nécessite une prise en charge précoce et structurée afin d'en limiter les complications. C'est dans cette optique que le Pr Halal, du laboratoire de biologie du CHU Mustapha, a insisté sur l'importance d'une approche anticipative face à la maladie. Intervenant lors d'une session de média training organisée par Roche Algérie S.P.A, elle a plaidé pour la mise en place de stratégies adaptées permettant un diagnostic précoce et une meilleure prise en charge des patients atteints d'amyotrophie spinale

L'amyotrophie spinale (SMA), pathologie génétique affectant les neurones moteurs, pourrait bénéficier, dans les années à venir, d'avancées significatives.

«Les progrès engagés aujourd'hui ouvriront la voie à la prise en charge d'autres maladies génétiques», a affirmé le Pr Halal, reconnaissant toutefois que le chemin reste semé d'embûches. Pour la spécialiste, les efforts actuels ne doivent pas uniquement répondre à l'urgence, mais s'inscrire dans une vision à long terme, capable de transformer durablement la prise en charge de ces pathologies rares. Au cœur de cette stratégie : le dépistage. La praticienne insiste sur l'importance de sensibiliser dès maintenant les patients et leurs familles, tout en préparant le terrain pour un dépistage prénatal. Une démarche qui suppose une collaboration étroite avec les gynécologues, afin d'anticiper la prise en charge. «L'objectif est d'accueillir les nouveau-nés dans des conditions optimales, avec un traitement disponible dès la naissance», explique-t-elle. Une anticipation qui pourrait radicalement changer le pronostic de la maladie.

Mais pour passer du discours à l'action, une étape s'impose : le lancement d'une étude pilote. Le Pr Halal propose de cibler en priorité certaines régions ou foyers où la prévalence de la SMA est plus marquée.

Une telle approche permettrait de disposer de données fiables, d'affiner les critères d'intervention et, à terme, de bâtir un programme national cohérent. «Commencer par une ou deux zones offrirait une base solide pour structurer la suite», souligne-t-elle. La spécialiste rappelle que l'Algérie ne part pas de zéro, grâce à l'implication précoce des neurologues, un nombre conséquent de dossiers a été constitué au fil des années, offrant aujourd'hui une visibilité précieuse. Ces données représentent un levier important pour initier des actions concrètes et mieux organiser la réponse sanitaire face à la SMA.

Si un traitement existe désormais, son coût demeure un obstacle majeur. «Les modèles de santé montrent que son utilisation seule ne suffit pas», avertit le Pr Halal. Certes, il permet de répondre aux besoins des patients actuels, mais reste insuffisant pour une prise en charge globale et durable.

D'où l'appel à une organisation plus rigoureuse du système de santé, intégrant dépistage, suivi et accès équitable aux traitements. Le dépistage généralisé peut encore sembler ambitieux, mais pour le Pr Halal, il n'est «ni irréaliste ni inaccessible». L'existence d'une volonté institutionnelle et d'un plan national en gestation laisse entrevoir des perspectives encourageantes. Reste désormais à traduire cette dynamique en actions concrètes, pour que l'espoir suscité par les avancées thérapeutiques ne reste pas lettre morte.

Lynda L.

L'ANP OPTE POUR UNE SOUVERAINETÉ INTÉGRALE

Le nouvel impératif stratégique de l'Algérie

Dans un système international en pleine mutation, où les certitudes d'hier s'effacent devant une instabilité chronique, l'Algérie redéfinit sa doctrine de puissance. Les récentes orientations du général d'armée et vice-ministre de la Défense, Saïd Chanegriha, s'inscrivant dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, marquent un tournant décisif, celui du passage d'une légitimité historique à une puissance systémique et multidimensionnelle.



Une mutation dictée par des impératifs stratégiques.

Le constat de départ formulé dans le discours est lucide. La position d'un Etat ne peut plus être une simple posture mémorielle exhibant la gloriole contre la colonisation. Si les gloires du passé constituent le socle de l'identité, elles doivent devenir un moteur de performance actuelle.

«L'attachement à notre glorieuse histoire n'est pas une fin en soi, mais un catalyseur pour construire une force capable d'imposer le respect dans le présent», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP, jeudi dernier, lors des travaux de la 19e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre. Le nouvel ordre mondial exige une «présence active». L'Algérie ne se contente plus de subir les équilibres imposés, mais cherche à devenir un pivot incontournable par la résilience économique, populaire et institutionnelle.

Au cœur de cette mutation, l'Armée nationale populaire (ANP) opère sa propre révolution. L'adaptation des systèmes de défense est désormais un écosystème global. L'accent est mis sur la souveraineté technologique à travers la maîtrise des systèmes de pointe. Le commandement militaire pointe du doigt la nécessité de «s'adapter aux guerres de nouvelle génération», où l'électronique et le drone redéfinissent le terrain. Dans cette optique, le capital humain est primordial C'est en fait le point de bascule.

Le conflit en Ukraine sert aujourd'hui de laboratoire mondial pour les guerres de nouvelle génération. A l'évidence, l'ANP a pris acte d'une réalité technologique majeure, à savoir la fin de l'hégémonie absolue du matériel lourd traditionnel.

La neutralisation de chars d'assaut et de navires coûteux par des drones low-cost et des attaques cyber-ciblées a redéfini le rapport de force. En outre, le positionnement de l'Algérie comme «pivot de stabilité» s'inscrit dans un contexte de militarisation croissante des espaces maritimes et terrestres, exacerbé par les tensions au Moyen-Orient et l'escalade entre l'Iran et ses adversaires. L'instabilité chronique au Sahel, combinée aux ondes de choc des conflits au Proche-Orient, crée une pression constante aux frontières.

L'URGENCE D'UNE PRODUCTION LOCALE

Ainsi, former une ressource capable de maîtriser ces technologies est une priorité absolue. «La ressource humaine qualifiée demeure la pierre angulaire de toute stratégie de défense efficace, car la technologie, sans l'homme qui la maîtrise avec conscience et patriotisme, reste sans âme», a dit M. Chanegriha. Un autre point focal qui dessine cette stratégie est porté par l'autonomie industrielle. La «domiciliation de l'industrie de défense» est le verrou de sécurité ultime. Cela d'autant que face à des chaînes d'approvisionnement mondiales perturbées, l'objectif est d'accélérer une industrie militaire locale capable de produire ses propres outils de défense. En réduisant la dépendance, l'Etat s'assure une liberté de décision absolue.

L'innovation majeure de la doctrine actuelle réside dans la prise en compte de la «menace immatérielle». A l'ère de la désinformation et des manipulations algorithmiques, le champ de bataille est aussi médiatique.

«Les guerres d'aujourd'hui ne visent pas seulement les territoires, mais cherchent à s'emparer des esprits et à briser la cohésion nationale par le biais du cyberespace et des réseaux sociaux», a indiqué le vice-ministre de la Défense.

A l'instar des campagnes de désinformation observées dans les grands conflits actuels, l'Algérie s'identifie comme une cible potentielle de guerres hybrides.

L'institution militaire appelle à forger désormais un narratif national fédérateur, une véritable armure psychologique. Il ne s'agit plus seulement de protéger les frontières physiques, mais de démanteler les mécanismes de manipulation visant à fragiliser le lien entre le peuple et ses institutions.

En ce sens, l'Algérie doit projeter ses forces énergétiques, géographiques (porte de l'Afrique) et diplomatiques avec une planification anticipative. Cette stratégie de précision vise à transformer chaque avantage en un levier d'influence concret.

«Nous devons exploiter judicieusement nos atouts stratégiques pour renforcer notre position en tant qu'acteur influent et stabilisateur dans notre environnement régional», a insisté le général d'armée.

Le message est ainsi clair. Dans un monde qui ne fait plus de cadeaux aux faibles, l'Algérie choisit la voie de la puissance proactive. En liant étroitement la force militaire, la résilience économique et la solidité du récit national, le pays se dote des outils nécessaires pour naviguer avec assurance dans les eaux troubles du nouvel ordre mondial.

Slimane Ould Brahim

ALGÉRIE-SUISSE

Une nouvelle dynamique de partenariat

EN VISITE officielle à Berne, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a conduit, jeudi dernier, une série d'entretiens de haut niveau qui s'inscrivent dans une dynamique de redéfinition qualitative des relations entre l'Algérie et la Confédération suisse. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. Lors de cette visite officielle, la rencontre d'Ahmed Attaf avec le conseiller fédéral Ignazio Cassis, également chef du Département fédéral des affaires étrangères, a constitué un moment central d'évaluation et de projection. Les deux responsables ont procédé à «une évaluation globale et approfondie» des différents volets de la relation bilatérale, mettant en évidence à la fois les acquis existants et les marges de progression encore à exploiter.

Dans cette perspective, les discussions ont permis d'identifier plusieurs axes structurants devant guider la montée en puissance du partenariat. Il s'agit, en premier lieu, du renforcement du dialogue politique, appelé à gagner en régularité et en densité, dans un contexte international où la concertation devient un levier essentiel d'influence et de stabilité. A cela s'ajoute la consolidation du partenariat économique, avec l'ambition de diversifier les échanges, de stimuler les investissements et de favoriser des complémentarités plus marquées entre les deux économies. De plus, la valorisation de la dimension humaine a été mise en avant comme un pilier fondamental, englobant les interactions entre sociétés civiles, les échanges académiques et la mobilité des compétences. L'un des résultats les plus significatifs de cette rencontre réside dans l'accord de principe portant sur «la mise en place d'un mécanisme institutionnel dédié» au développement de la coopération bilatérale. Ce dispositif, appelé à être défini dans ses contours opérationnels, a pour objectif d'instaurer un cadre structuré de pilotage permettant d'assurer le suivi des engagements, d'évaluer les progrès réalisés et de coordonner les initiatives sectorielles.

Parallèlement, les deux parties ont souligné l'importance de renforcer le cadre juridique régissant leurs relations afin de l'adapter aux nouvelles ambitions affichées. Une telle démarche devrait contribuer à sécuriser les échanges, à clarifier les règles de coopération et à offrir une meilleure visibilité aux acteurs économiques et institutionnels impliqués.

CONVERGENCE DE VUES SUR LES ENJEUX INTERNATIONAUX

Par ailleurs, les entretiens ont accordé une place importante aux questions internationales et régionales d'intérêt commun. Les deux ministres ont ainsi échangé leurs analyses sur les développements en cours au Moyen-Orient, ainsi que sur l'évolution préoccupante de la situation dans la région sahélo-saharienne.

Dans un environnement géopolitique marqué par la multiplication des foyers de tension et l'érosion de certains équilibres traditionnels, Alger et Berne ont mis en avant «l'importance du dialogue, du respect du droit international et du recours aux solutions politiques». Une convergence de vues qui témoigne d'une volonté partagée de privilégier les approches concertées face aux crises, en misant sur la diplomatie comme outil central de régulation.

La dimension historique des relations algéro-suisses a été abordée à travers un exposé consacré aux liens tissés durant la guerre de libération nationale. Le rôle joué par des acteurs suisses dans le soutien au peuple algérien ainsi que l'implication de la Suisse dans la facilitation des négociations d'Evian ont été rappelés comme des jalons fondateurs d'une relation empreinte de confiance. Les deux parties ont ainsi soutenu «l'importance de valoriser ce capital historique commun» en tant que levier d'approfondissement du partenariat actuel. Dans le prolongement de ses entretiens gouvernementaux, M. Attaf a été reçu par le président du Conseil national suisse, Pierre-André Page. Cette rencontre a permis d'élargir le champ de la coopération à la dimension parlementaire, considérée comme un vecteur complémentaire d'influence et de rapprochement.

Les échanges ont mis en évidence le rôle que peuvent jouer les institutions législatives dans l'accompagnement des dynamiques bilatérales, notamment à travers l'activation des mécanismes de diplomatie parlementaire, celle-ci offrant un cadre propice à l'intensification des contacts, au partage d'expériences et à la consolidation des convergences sur des sujets d'intérêt commun.

Clôturant sa visite, le chef de la diplomatie s'est entretenu avec le conseiller fédéral Beat Jans, chargé du Département fédéral de justice et police. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de la coopération judiciaire et policière, un volet de plus en plus stratégique dans le contexte actuel.

Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer l'efficacité et la réactivité de cette coopération, afin de mieux répondre aux défis liés à la criminalité transnationale, aux flux illicites et aux enjeux sécuritaires contemporains. Les deux parties ont exprimé leur volonté de hisser ce partenariat à «un niveau supérieur d'opérationnalité, en privilégiant la coordination, l'échange d'informations et le développement de mécanismes conjoints».

Au terme de cette visite, les échanges engagés à Berne traduisent une volonté commune de faire évoluer les relations algéro-suisses vers un partenariat plus structuré et tourné vers des résultats concrets.

Sihem Bounabi

INDUSTRIE

Yahia Bachir met le turbo sur l'investissement productif

EN VISITE de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a souligné l'importance de soutenir l'investissement productif et de diversifier les activités industrielles, mettant en avant l'importance de renforcer l'attractivité des zones industrielles et de diversifier les activités industrielles, afin de dynamiser la croissance économique.

Lors de la visite du projet d'extension de la zone industrielle, dans la commune de Sidi Bel-Abbès, le ministre, accompagné du wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, a affirmé que le soutien et la diversification de l'investissement «contribuera à stimuler la croissance économique et à créer de nouveaux emplois».

Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer l'exploitation de ces espaces et leur aménagement, en les raccordant à tous les réseaux, notamment l'électricité, le gaz, l'eau et la fibre optique.

Il a également souligné «la nécessité d'encourager les investisseurs à concrétiser des projets industriels liés à la sous-traitance, à la fabrication de pièces de rechange pour voitures et camions, ainsi qu'à l'industrie électronique».

Il a suivi un exposé présenté par le directeur de l'industrie, Djamel Bensouna, concernant cette zone, qui s'étend sur une superficie de 54 hectares et comprend 88 lots, dont 46 destinés aux activités d'investissement, le reste étant réservé aux infrastructures.

Une enveloppe financière de plus de 1,5 milliard de dinars a été allouée à l'aménagement de cet espace d'investissement, selon le même responsable.

Lors de sa visite dans la même commune, le ministre a eu à visiter plusieurs entreprises relevant de son secteur, à l'instar de l'entreprise privée de production de matériel agricole Famag Sonalika, où il a appelé le responsable à «coordonner avec les services du ministère de l'Industrie, afin de développer cette entreprise et d'augmenter ses capacités de production». Cette unité de production, spécialisée dans le montage et l'assemblage de tracteurs agricoles, permet de produire 5 000 tracteurs par an, selon les explications fournies au ministre. Le ministre de l'Industrie a également inspecté l'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), où il a suivi un exposé détaillé sur la production de cette entreprise, leader dans la fabrication de téléviseurs, de téléphones mobiles, d'appareils de paiement électronique, de cartes électroniques et de panneaux électroniques. A ce propos, il a exhorté les cadres de cette entreprise à «rechercher des partenaires efficaces pour augmenter la production des différents équipements fabriqués. Yahia Bachir a également visité le laboratoire de recherche et développement comprenant cinq unités dédiées au développement de produits électroniques, encadrées par des ingénieurs et des docteurs. Il s'est, en outre, rendu à l'Entreprise nationale de production d'engins de récolte, spécialisée dans la fabrication de moissonneuses-batteuses, ainsi que d'équipements de semailles et de labours. A cette occasion, il a insisté sur «l'importance de la formation des conducteurs de machines de récolte modernes, afin de garantir leur bonne utilisation et leur préservation».

L.A.A.

ALGÉRIE-TCHAD

Un accord à fort impact entre Sonarem et Sonemic

Le groupe Sonarem et la société tchadienne Sonemic ont scellé un protocole d'accord visant à structurer et renforcer leur coopération dans le secteur minier. Cet engagement, axé sur le transfert de compétences, le développement de projets structurants et l'exploitation durable des ressources, s'inscrit dans une dynamique de partenariat à forte valeur ajoutée et d'ouverture vers une coopération africaine accrue.


Un partenariat à forte valeur ajoutée.

Ce protocole d'accord vise à structurer et à renforcer les relations de coopération, en définissant un cadre clair pour les conditions et les mécanismes de collaboration, dans le but d'améliorer la coordination entre les deux parties et de garantir la réalisation de leurs objectifs communs. L'accord repose sur plusieurs axes prioritaires, notamment le développement de la recherche géologique et de l'exploration minière, l'échange de technologies et de savoir-faire dans le domaine de l'exploitation minière durable, ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines et le lancement de projets conjoints à caractère structurant.

Présidée par le PDG du groupe Sonarem, Reda Belhadj, au siège du groupe, cette réunion a réuni des responsables des deux parties, dont le directeur général adjoint de Sonemic, Nasser Taha Abdeljalil, ainsi que des cadres des deux entités. Elle a permis de poser les bases d'une vision commune axée sur la construction d'un partenariat durable fondé sur la complémentarité et l'échange d'expertises.

D'autre part, les discussions ont porté sur des projets d'accords complémentaires, dont un projet relatif au transfert de compétences destiné à soutenir le développement du secteur minier au Tchad, ainsi qu'un autre consacré à la formation de formateurs, visant à améliorer les qualifications des cadres et des travailleurs du secteur. Les deux parties ont, en outre, réaffirmé leur engagement en faveur des principes de bonne gouvernance, de transparence et du respect des normes environnementales à toutes les étapes de l'activité minière, en cohérence avec les exigences du développement durable.

À travers cet accord, Sonarem et Sonemic affichent leur ambition de bâtir un partenariat efficace, susceptible de contribuer à la valorisation des ressources minières, de dynamiser la diversification économique et de renforcer l'attractivité du secteur, tout en s'inscrivant dans une dynamique de coopération africaine renforcée, notamment dans le cadre des échanges Sud-Sud.

Cette avancée intervient dans le sillage de la visite en Algérie d'une délégation du ministère tchadien du Pétrole, des Mines et de la Géologie, reçue jeudi, par le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Miloud Medjelled, au siège du département ministériel. La délégation participe à la quatrième édition du Salon international du fer, de l'acier et des matériaux miniers, tenue du 30 mars au 1er avril au Palais des expositions des Pins maritimes, à Alger. Les discussions, tenues en présence de cadres du ministère, ont permis de passer en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales entre l'Algérie et le Tchad, qualifiées de fraternelles et historiques. Les deux parties ont notamment évoqué la signature, en décembre 2025, d'un procès-verbal de discussions dans les domaines des hydrocarbures et des mines, considéré comme une étape importante dans le renforcement de la coopération entre les deux pays. La rencontre a également été l'occasion de revenir sur la visite effectuée en janvier 2026 au Tchad par le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, qui avait pris part au Salon international des mines, carrières et hydrocarbures «SEMICA TCHAD 2026» en qualité de représentant du président de la République.

Rim Boukhari

LIGNE MINIÈRE EST

Le rail avance sans relâche

LE PROJET de la ligne minière Est du chemin de fer, reliant les wilayas d'Annaba et de Tébessa sur une distance de 422 km, progresse à un rythme soutenu. Les travaux se poursuivent sans interruption, 24 heures sur 24, sur l'ensemble des chantiers, indique un communiqué publié jeudi par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Les opérations en cours concernent plusieurs composantes du projet, notamment les travaux de terrassement, le creusement et l'aménagement des tunnels, la réalisation des ouvrages d'art, ainsi que la pose de la voie ferrée sur les différents tronçons, depuis Annaba jusqu'à l'extrême sud de la wilaya de Tébessa, précise la même source. Le rythme observé sur le terrain témoigne de la dynamique continue qui caractérise ce chantier d'envergure, avec la poursuite des travaux même durant les périodes nocturnes sur plusieurs sites, afin de garantir le respect des délais de livraison fixés. Ce projet s'inscrit parmi les infrastructures structurantes destinées à renforcer le réseau de transport ferroviaire et améliorer la desserte des zones minières de l'est du pays.

R. B.

STELLANTIS ALGÉRIE

Premières cargaisons de pièces Fiat vers le Cameroun

STELLANTIS Algérie franchit une nouvelle étape dans le développement de son industrie locale. Jeudi, un responsable de l'entreprise a annoncé que les premières cargaisons de pièces de rechange Fiat, fabriquées en Algérie et homologuées par le constructeur, seront prochainement exportées vers le Cameroun.

Cette annonce a été faite par Pietro Rauseo, directeur de l'export pour l'Algérie chez Stellantis, en marge de la 19e édition du Salon international «Equip Auto Algeria», organisée du 30 mars au 2 avril au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le slogan «Made in Algeria». Selon M. Rauseo, les premières cargaisons de pièces de rechange produites localement seront expédiées «dans les prochaines semaines» vers le pays africain. Il a souligné que cette initiative illustre «la solidité des bases mises en place pour exporter des pièces de rechange Fiat produites en Algérie».

Depuis l'ouverture, fin 2023, de l'usine de production de véhicules Fiat à Tafraoui (Oran), Stellantis Algérie a renforcé ses partenariats avec l'industrie locale. Plusieurs contrats ont été signés avec des fournisseurs nationaux pour l'approvisionnement en pièces de rechange, en plus de 13 accords conclus pour le service après-vente.

M. B.

PEINE DE MORT POUR LES PRISONNIERS PALESTINIENS

Jil Jadid condamne

Suite à l'adoption par la Knesset israélienne d'une loi autorisant la peine de mort pour les prisonniers palestiniens, le premier secrétaire du parti Jil Jadid, Khalil Benabid, a déclaré que cette décision constitue une escalade grave et un manquement au droit international. Selon lui, cette loi intervient alors que la mosquée El-Aqsa reste fermée aux fidèles depuis plus d'un mois, ce qu'il considère comme une intensification des violations israéliennes contre certains sites religieux à El-Qods occupé.



Un manquement au droit international.

Dans sa tribune rendue publique hier, Khalil Benabid a affirmé que la loi présente des caractéristiques particulièrement inquiétantes. Elle cible uniquement les Palestiniens, ce qui en fait, à ses yeux, une mesure à caractère discriminatoire et raciste. Les tribunaux militaires israéliens, a-t-il expliqué, pourront prononcer la peine de mort sans demande du ministère public, sur simple majorité de juges, et les exécutants resteront anonymes et protégés par l'immunité légale.

Selon le responsable de Jil Jadid, en dépit de l'adoption de la loi, «son application immédiate pourrait être reportée de plusieurs mois, voire une année», la Cour suprême israélienne ayant demandé au gouvernement de répondre à un recours déposé par Adalah, une organisation israélienne de défense des droits humains spécialisée dans la protection des droits des Palestiniens vivant en Israël et dans les territoires occupés.

«Le directeur du centre juridique Adalah a déclaré que cette loi est «la seule au monde qui distingue les accusés sur la base de leur origine ethnique»», a-t-il rapporté.

Selon ses déclarations, cette loi, proposée par le ministre sioniste Itamar Ben-Gvir, annule pratiquement les dernières exceptions qui empêchaient l'exécution de la peine de mort. Selon lui, la peine capitale avait été abolie en Israël en 1954, à l'exception des cas de trahison et de crimes de guerre, et n'avait été appliquée qu'une seule fois, en 1962, contre le nazi Adolf Eichmann.

La tribune a braqué les projecteurs sur la condamnation internationale suscitée par cette loi. Plusieurs pays arabes et musulmans ont dénoncé cette décision, la qualifiant d'escalade et d'atteinte au principe d'égalité. La Ligue arabe a qualifié la mesure de «discrimination flagrante et violation des règles de justice», tandis que le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU a rappelé que la peine de mort contre une population spécifique viole les engagements d'Israël au regard du droit international et menace le respect du procès équitable.

Sur le plan palestinien, Khalil Benabid a indiqué que l'Autorité palestinienne (AP) considère la loi comme un crime de guerre et une violation du droit international humanitaire (Genève).

Il a, en outre, rapporté que Fatah a dénoncé la légalisation de politiques de meurtre et de torture contre les prisonniers, et que Hamas a appelé la communauté internationale à intervenir immédiatement pour stopper cette «campagne criminelle croissante» et a affirmé que la loi reflète «la nature sanguinaire de l'occupation».

Il a ajouté que le Conseil suprême de la fatwa a également averti que la loi offre «un couvert légal pour l'extermination des prisonniers et la commission de crimes inhumains». «Les territoires palestiniens ont connu une grève générale en Cisjordanie et à El-Qods pour dénoncer la loi et soutenir les prisonniers, accompagnée de manifestations de solidarité dans plusieurs pays arabes, notamment en Syrie», a-t-il poursuivi.

A son rappel, de nombreuses institutions juridiques et de défense des droits humains ont demandé qu'Israël soit tenu responsable, en mobilisant les mécanismes de reddition de comptes de la Cour pénale internationale, ajoutant que l'Initiative nationale palestinienne a réclamé l'ouverture d'une enquête urgente sur cette loi et a appelé au boycott du régime israélien ainsi qu'à l'imposition de sanctions dissuasives. Selon lui, la loi sur la peine de mort des prisonniers ainsi que la fermeture continue de la mosquée El-Aqsa et d'autres sanctuaires chrétiens constituent une violation du droit international et une escalade des politiques racistes de l'occupation.

Jil Jadid dénonce ces mesures comme faisant partie «des efforts de judaïsation d'El-Qods» et appelle la communauté internationale à agir pour protéger les prisonniers, les lieux saints et la dignité des Palestiniens.

Khalil Aouir

RÉGIME ÉLECTORAL

Le Conseil de la nation adopte le texte de loi révisé

LES MEMBRES du Conseil de la nation ont adopté, jeudi après-midi, le texte de loi modifiant et complétant l'ordonnance 21-01 relative au régime électoral, lors d'une séance plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil. La réunion s'est tenue en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. Le ministre Saïd Sayoud a présenté le projet de loi, soulignant qu'il reflète la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de consolider un processus électoral fondé sur la transparence, l'intégrité et la neutralité. Il a précisé que les amendements apportés visent à améliorer le déroulement des élections et à renforcer leur crédibilité. Parmi les points essentiels, le texte consacre le principe de neutralité de l'administration, qui se limitera à fournir un soutien matériel, humain et logistique, sans intervenir directement dans le processus électoral. La révision de la loi, déjà adoptée par l'Assemblée populaire nationale le 31 mars dernier, s'inscrit dans le prolongement de l'amendement technique de la Constitution, visant à moderniser le cadre juridique des élections et à consolider la légitimité démocratique. Le texte révisé comporte 85 articles modifiés, 4 nouveaux articles introduits et 5 abrogés, portant sur la réorganisation et la restructuration de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), la définition des critères de candidature, l'équilibre entre les acteurs du processus électoral, la numérisation des procédures, et le financement des campagnes dans le respect de la législation contre l'argent sale. Les membres du Conseil ont salué ces amendements comme un moyen de renforcer l'efficacité et la crédibilité du processus électoral, tout en réaffirmant le rôle clé de l'ANIE dans la supervision et le contrôle des opérations électorales. La séance a débuté par une minute de silence et la récitation de la Fatiha à la mémoire de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual. Par ailleurs, le Conseil a validé la nomination de M. Fateh Boutbig comme membre pour un mandat de six ans, au titre du tiers présidentiel.

Aymen D.

RÉORGANISATION DU FLN

Une nouvelle feuille de route pour le parti

LE SECRÉTAIRE général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a présidé, avant-hier à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau bureau politique, entériné par le comité central du FLN, amorçant une restructuration globale du parti. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué du FLN. Au cours de cette rencontre, le SG du FLN a procédé à la répartition des missions entre les membres du bureau politique et à la définition de leurs responsabilités respectives. A cette occasion, il a déclaré que «le travail doit être mené avec sérieux et sincérité afin d'atteindre les objectifs fixés par le parti». Abdelkrim Benmbarek a également fait savoir que l'élaboration d'une feuille de route pour la prochaine étape est essentielle et que celle-ci doit «s'accompagner d'un travail méthodique et rigoureux pour garantir les meilleurs résultats lors des prochaines échéances électorales».

Selon le communiqué, les membres du bureau politique ont, de leur côté, salué «les efforts entrepris pour remettre le parti sur la bonne voie», notamment par le biais du processus de restructuration ayant conduit à la mise en place d'instances qu'ils considèrent comme légitimes. La nouvelle composition du bureau politique du FLN comprend plusieurs postes stratégiques. Un chargé de la coordination et du suivi des activités des structures partisanes frontalières dans l'Extrême-Sud a été nommé, couvrant les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, In Salah, In Guezzam, Béchar, Béni Abbès, Illizi, Debdeb (wilaya déléguée), Djanet et Tindouf. Cette nomination illustre l'importance accordée à la présence et au suivi des structures du parti dans les régions éloignées. D'autres membres ont été désignés à des fonctions clés : un chargé de la formation politique, un chargé de l'organisation, ainsi qu'un chargé de l'information et des nouveaux moyens de communication. La condition féminine est représentée par une chargée spécifique, tandis qu'un poste a été dédié aux élus et au patrimoine du parti. La jeunesse, les étudiants et la numérisation sont confiés à un autre membre, et les relations avec les partis politiques et la société civile à un autre encore. Enfin, des responsabilités importantes concernent le fonctionnement interne et les affaires institutionnelles, une chargée des relations avec le Parlement dans ses deux Chambres, un chargé de l'administration et des finances, un chargé des affaires éducatives et culturelles, ainsi qu'une chargée des affaires juridiques. Cette réorganisation vise à renforcer les structures du FLN et à mieux répartir les missions au sein du bureau politique, et ce afin d'assurer un fonctionnement plus efficace et mieux coordonné.

K. A.

HOMICIDE D'UN SEPTUAGÉNAIRE À TIZI OUZOU

Les quatre suspects arrêtés

LA SEMAINE passée, la localité de Fréha, daïra d'Azazga, a été secouée par un meurtre d'un septuagénaire. Les enquêteurs de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, ayant aussitôt déclenché des investigations, n'ont pas tardé à identifier les auteurs de cet acte criminel, à caractère crapuleux, leur motivation étant de dépouiller la victime de ses biens.

Les présumés meurtriers étaient au nombre de quatre. Par la même occasion, les enquêteurs ont réussi à récupérer le butin dérobé. Selon des sources proches de ce dossier, le drame s'est déroulé lors d'un cambriolage qui a tragiquement dégénéré. Les mis en cause s'étaient introduits dans la demeure de la victime avec l'intention manifeste de commettre un vol. Surpris et paniqués, ils ont alors attenté à la vie de l'homme, âgé de 70 ans.

Lors des perquisitions effectuées aux domiciles des suspects, sous le contrôle du parquet, les policiers ont saisi des preuves matérielles accablantes. Il s'agit de bijoux volés, à savoir une quantité importante d'orfèvrerie en or et en argent appartenant à la victime, ainsi que des gants utilisés par les assaillants pour masquer leurs empreintes lors de l'intrusion.

Alors que la victime a été inhumée dans une atmosphère de profonde émotion populaire, la diligence des forces de l'ordre a permis d'apporter une réponse immédiate aux attentes de justice de la famille et de la communauté locale.

Les quatre suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Azazga. Ils sont poursuivis pour des chefs d'inculpation criminels d'homicide volontaire avec préméditation et vol qualifié. L'affaire suit actuellement son cours, les enquêteurs poursuivant la constitution du dossier en vue de sa présentation devant la justice pour la tenue d'un procès.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

CONCOURS DU VILLAGE LE PLUS PROPRE

Les délais de dépôt de candidature prolongés

LA COMMISSION d'organisation du concours du village le plus propre de la wilaya de Tizi Ouzou, relevant de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a décidé de prolonger les délais de dépôt des candidatures jusqu'au 24 avril prochain. Il s'agit d'une prolongation de trois semaines.

Initialement fixée au 2 avril, la date limite pour clore la liste des villages candidats a donc été repoussée au 24 de ce mois. Ce report répond au souhait de l'APW de permettre à un plus grand nombre de participants de concourir à cette 13e édition et de donner aux comités de villages davantage de temps pour se préparer à honorer ce rendez-vous.

Par ailleurs, les organisateurs ont introduit cette année une nouveauté : la dotation des prix pour les lauréats a été revue à la hausse, d'au moins 500 000 DA par rapport à l'année dernière. Un joli pactole en perspective pour les villages primés.

À ce jour, 30 villages ont confirmé leur participation sur les 50 ayant retiré les formulaires. Pour rappel, lors de la 12e édition, le village d'Ait-Bouhini, dans la commune de Yakouren, avait été sacré le plus propre parmi 50 villages participants. Cette année, combien de candidats franchiront la ligne d'arrivée ? Il faudra attendre le 24 avril pour le savoir.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

DZ YOUNG LEADERS

La jeunesse au service du pays

Forger une génération de compétences capables de porter les ambitions de la nation : tel est l'objectif du programme « DZ Young Leaders », lancé officiellement jeudi au centre des conventions Mohammed Ben Ahmed d'Oran. En présence d'une importante délégation ministérielle et sous le haut patronage de la présidence de la République, cette initiative stratégique marque un tournant dans la politique nationale de la jeunesse.



Forger une génération de compétences.

En transformant 1 000 projets innovants en leviers de développement local, le programme ambitionne de structurer plus de 150 000 jeunes à travers tout le pays, faisant du leadership et de l'engagement citoyen la pierre angulaire de l'Algérie de demain.

C'est le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, qui a donné le ton de cet événement majeur, affirmant avec force que le programme « DZ Young Leaders » ne saurait être réduit à une simple initiative passagère. Selon lui, il s'agit d'un véritable projet national stratégique, conçu pour structurer durablement la jeunesse algérienne, en réponse directe aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a souligné que l'engouement sans précédent, illustré par l'inscription de 75 000 jeunes, témoigne de la volonté profonde de la nouvelle génération de s'impliquer dans le développement du pays. Il a précisé que 1 000 projets ont été rigoureusement sélectionnés parmi 5 000 propositions finalistes, et que ces initiatives seront désormais domiciliées au sein des structures de jeunesse pour devenir des pôles d'influence concrets.

L'objectif est de transformer les maisons de jeunes en espaces de leadership actif où l'impact social économique, environnemental ou culturel devient tangible. Ce déploiement repose sur un effet de réseau structuré : chaque projet s'appuie sur une équipe locale de 10 à 30 jeunes, qui démultiplie ensuite l'impact en encadrant chacun cinq autres participants, créant ainsi un maillage territorial de 150 000 citoyens actifs.

Un constat partagé par le Conseiller auprès du président de la République, Mustapha Saïdj, présent à l'événement pour transmettre un message personnel du chef de l'État. Il a souligné que l'autonomisation des jeunes est désormais une priorité absolue, déclinée sur les plans politique, économique et social. Il a rappelé avec émotion que cette mission s'inscrit dans la continuité directe du sacrifice des martyrs de la Révolution, citant Larbi Ben M'hidi et Ahmed Zabana comme premiers symboles d'un espoir qu'il appartient désormais à la jeunesse actuelle de porter.

Pour M. Saïdj, le défi est aujourd'hui celui de la connaissance et de l'émergence d'un leadership capable de répondre aux enjeux mondiaux et régionaux actuels, affirmant solennellement que le flambeau du progrès est d'ores et déjà entre les mains de cette génération.

Dans la même dynamique, le superviseur général du programme, Mohamed Mechekak, a qualifié ce lancement de concrétisation d'un engagement souverain, marquant le passage d'une jeunesse « slogan » à une jeunesse « institutionnelle ». Il a précisé que si l'Algérie possède déjà la compétence scientifique, le programme DZ Young Leaders vient combler un besoin vital en matière de leadership et d'esprit d'initiative.

En fixant l'objectif de former 1 000 jeunes cadres destinés à devenir la véritable locomotive du développement national, M. Mechekak a exhorté les participants à se dresser en gardiens de la souveraineté et en bâtisseurs d'une Algérie qui ne connaît pas l'impossible, forte de son histoire et résolument tournée vers ses ambitions futures.

D'Oran, Brahim Mazi

ALGÉRIE-NIGER

Une feuille de route pour former la jeunesse

LA COOPÉRATION algéro-nigérienne dans le domaine de la formation professionnelle franchit une nouvelle étape. La feuille de route conjointe entre les deux pays est entrée en vigueur à la fin du mois d'avril, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Selon le ministère, une réunion de coordination, tenue à distance, a permis de définir des échéances précises pour la mise en œuvre des différents volets de cette feuille de route. L'événement a réuni la ministre algérienne Nassima Arhab et son homologue nigérien, en présence des cadres centraux des deux administrations.

La feuille de route vise à garantir une mise en œuvre efficace et un suivi rigoureux des projets communs. Parmi les principaux axes de coopération, les deux parties ont mis l'accent sur le développement de programmes de formation professionnelle et la formation des formateurs, afin de renforcer les compétences des établissements et des personnels éducatifs.

Le programme prévoit également un soutien technique pour la seconde école de la « Fraternité Algéro-Nigérienne » de Bazender, ainsi que le transfert de l'expérience algérienne en matière de création et de gestion de centres de développement de l'entrepreneuriat dans les institutions de formation et d'enseignement professionnels.

Cette initiative illustre la volonté commune de renforcer l'efficacité du partenariat algéro-nigérien, avec pour objectif final de développer les compétences humaines et d'accroître l'intégration des jeunes dans le marché de l'emploi.

S. N.

THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

L'Afrique à Alger

LORS d'une réunion de coordination tenue jeudi soir, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a examiné les préparatifs des projets « J'étudie en Algérie » et du « Festival africain du théâtre universitaire ».

La rencontre, présidée par le ministre Kamel Baddari, a rassemblé les cadres du ministère ainsi que les présidents des comités régionaux des universités. L'objectif principal était de faire le point sur le suivi du programme « J'étudie en Algérie » et d'évaluer les préparatifs de la première édition du festival, qui se tiendra dans la capitale en juillet prochain.

Le festival, premier du genre, se déroulera du 13 au 19 juillet et sera organisé sous le slogan : « L'Afrique se rencontre sur la scène universitaire ». Cet événement culturel vise à promouvoir la création théâtrale parmi les étudiants africains et à renforcer les échanges culturels entre les universités du continent.

La réunion a également abordé d'autres sujets liés à la vie universitaire, notamment les Jeux universitaires pour le Nord de l'Afrique, ainsi que les conventions de partenariat et de jumelage entre établissements universitaires algériens et leurs homologues internationaux.

S. N.

TRUMP ET L'IRAN

De la «libération » à la terre brûlée

En ordonnant le bombardement des ponts stratégiques et des infrastructures vitales de l'Iran, le président américain Donald Trump a fait tomber le masque de la « libération » pour révéler une volonté de destruction systématique.



Prétendre vouloir un avenir meilleur pour les Iraniens tout en pulvérisant leurs hôpitaux, leurs universités et leurs écoles est une aberration qui ne trompe désormais plus personne.

La rhétorique de la Maison-Blanche a franchi un nouveau seuil de violence lors de l'allocution nationale du 1er avril. S'adressant au pays depuis le Cross Hall, Donald Trump a ouvertement assumé sa stratégie de dévastation.

« Au cours des deux ou trois prochaines semaines, nous allons les frapper extrêmement fort. Nous allons les ramener à l'âge de pierre, là où est leur place », a-t-il dit sans la moindre retenue.

En ciblant des édifices dont certains sont plus anciens que le régime actuel, l'homme d'affaires devenu président ne s'attaque pas à une idéologie politique, mais à l'héritage millénaire d'un peuple. Cette stratégie de la terre brûlée démontre que sa cible réelle n'est pas le sommet de l'État, mais la population elle-même.

En frappant les structures civiles, il prive les citoyens de leurs moyens de survie élémentaires. Le président iranien, Massoud Pezeshkian, a immédiatement réagi à ces menaces. « Attaquer nos infrastructures vitales et nos installations industrielles revient à viser directement le peuple. C'est un crime de guerre flagrant qui ne restera pas sans réponse », a-t-il lancé à l'endroit du « civilisé » de la Maison Blanche.

Cet acharnement contre le patrimoine et le quotidien des Iraniens suggère une motivation ancrée dans une hostilité profonde envers une nation qui refuse de se soumettre à sa volonté et au diktat de ses complices sionistes. Le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a d'ailleurs qualifié ces frappes, notamment celles visant les ponts de Karaj, de preuve de « l'effondrement moral » de Washington.

Cette offensive a provoqué une onde de choc immédiate auprès des autres puissances mondiales, brisant le consensus

La Russie a dénoncé avec une virulence rare ce qu'elle qualifie de « terrorisme d'État ». Pour le Kremlin, cette volonté de ramener une nation à « l'âge de pierre » n'est pas une stratégie militaire, mais un aveu de barbarie. Moscou a averti que piétiner ainsi le droit international pour imposer une hégémonie par le chaos ne ferait qu'accélérer la fin de l'ordre unipolaire américain.

De son côté, la Chine a adopté un ton d'une fermeté glaciale. Pékin, principal partenaire économique de Téhéran, a qualifié les frappes sur les centres d'éducation et de santé de « crimes contre la civilisation ». La diplomatie chinoise a fustigé le « complexe de supériorité colonial » de l'administration Trump, avertissant que toute tentative d'anéantir les capacités industrielles de l'Iran mettait en péril la stabilité énergétique et économique mondiale.

L'histoire retiendra que, sous couvert de « décapiter un régime », le locataire de la Maison-Blanche a sciemment choisi d'anéantir les fondations d'une civilisation. À l'ONU, le Secrétaire général António Guterres a fustigé une escalade qui « sape la paix internationale », tandis que des experts indépendants estiment que l'ambition hérétique de Washington et de convier l'Iran vers le même sort que Gaza.

Ce n'est point l'acte d'un libérateur, mais celui d'un dirigeant dont la fureur destructrice cherche à briser l'âme d'un peuple en effaçant son passé et en compromettant son avenir. Un vœu pieux qui, loin de soumettre la nation perse, ne fera que précipiter son auteur dans les abysses de l'ignominie.

Mahmoud Benmostefa

KHIAM EN FEU

La guerre d'usure s'installe au sud du Liban

LES COMBATS s'intensifient à Khiam et sur l'ensemble du sud du Liban, Israël avançant sur plusieurs axes. Le Hezbollah adapte ses tactiques pour tenir dans la durée. Le risque d'extension du conflit et les divisions internes fragilisent davantage le Liban. Les combats se sont intensifiés ces dernières 48 heures à Khiam, épicentre du front Est au Sud-Liban, où le Hezbollah tente de reprendre du terrain face à une armée israélienne qui consolide ses positions. Partiellement conquise, la ville reste disputée, notamment dans ses quartiers nord, tandis que les destructions systématiques de bâtiments se poursuivent, illustrant la stratégie israélienne visant à créer une zone tampon jusqu'au fleuve Litani. Sur l'ensemble du front sud, l'offensive israélienne se déploie sur trois axes. À l'ouest, le littoral autour de Naqoura est désormais sous contrôle israélien, malgré des attaques continues du Hezbollah. Dans le secteur central, les forces israéliennes cherchent à encercler Bint Jbeil, haut lieu symbolique du mouvement chiite, en avançant simultanément depuis plusieurs localités. À l'est, dans la région de Marjeyoun, leur progression est la plus significative, avec des positions atteignant les abords du Litani et des incursions dans des zones stratégiques comme Wadi el-Houjeir. Le pari de la guerre d'usure Au-delà de ces avancées, une extension du conflit vers la Békaa-Ouest se profile. Des frappes ciblées et des ordres d'évacuation laissent entrevoir une volonté israélienne de frapper les arrières logistiques du Hezbollah, notamment ses dépôts d'armes. Cette perspective ouvrirait un nouveau front, élargissant encore une guerre déjà très mobile et imprévisible. Face à cette pression, le Hezbollah affirme avoir adapté sa stratégie. Il mise désormais sur une guerre d'usure, reposant sur des unités mobiles, des embuscades et l'usage accru de missiles sophistiqués. Le mouvement revendique une capacité de résilience renforcée et est prêt à résister plusieurs mois, en pariant sur la lassitude de l'adversaire et sur les évolutions régionales, notamment liées au front iranien.

R. I.

RUSSIE

Le FSB déjoue un attentat planifié par Kiev contre un haut responsable sécuritaire

LE FSB a déjoué un attentat planifié par Kiev contre un haut responsable des forces de l'ordre. Les services secrets ukrainiens prévoyaient de déclencher à distance une bombe dissimulée dans le coffre d'un scooter électrique près d'un centre d'affaires de Moscou. Environ 1,5 kg d'explosifs étaient cachés dans une station de recharge. A Moscou, un attentat visant un haut responsable des forces de l'ordre russes, préparé par les services secrets ukrainiens, a été déjoué, a annoncé le FSB. Selon le communiqué, l'attaque devait être perpétrée à l'aide d'un engin explosif artisanal caché dans le coffre d'un scooter électrique près d'un centre d'affaires de la capitale russe. Le FSB a précisé que la bombe, d'une puissance d'un kilo et demi d'explosifs, avait été dissimulée sous l'apparence d'une borne de recharge domestique. L'explosion devait être déclenchée à distance, mais les agents du FSB ont déjoué l'attentat et saisi les explosifs. L'engin explosif était rempli de shrapnels sous forme de boulons et d'écrous et était contrôlé via un relais Wi-Fi et un modem 4G. Une enquête pénale a été ouverte concernant le transfert, le stockage et le transport illégaux de substances ou d'engins explosifs, avec qualification ultérieure d'acte terroriste. Une chasse à l'homme est actuellement en cours pour retrouver les personnes impliquées dans la pose de la bombe. Le scénario a été préparé selon une tactique similaire à celle utilisée lors l'attentat contre le commandant des troupes de protection NBC des forces armées russes, le lieutenant-général Igor Kirillov. En décembre 2024, un engin explosif d'une puissance d'un kilogramme de TNT avait tué l'officier russe, ainsi que son adjoint. La bombe avait été placée dans une trottinette électrique garée à l'entrée d'un immeuble. Kiev avait revendiqué l'assassinat.

R. I.

OUADHIAS

La piscine communale inaugurée

APRÈS des années de travaux, la piscine communale de la commune des Ouadhias est enfin terminée. La cérémonie inaugurale s'est déroulée hier, mercredi, en présence du wali, du président de l'APW, du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, ainsi que d'autres autorités locales.
Le bassin semi-olympique, d'une longueur de 25 mètres, est équipé de vestiaires et d'une salle de soins. La piscine porte le nom du défunt champion du monde para-olympique, Mohamed Allak, originaire d'Agni Gueghrane, en hommage à son parcours exceptionnel.
La cérémonie a été présidée par le wali, Abou Bakr Essedik Boucetta, aux côtés du président de l'APW, Sid Ali Youcef, et du directeur de la jeunesse et des sports, Aziz Tahir, en présence des autorités locales.
Avec cette nouvelle infrastructure, la wilaya de Tizi-Ouzou compte désormais 11 piscines de proximité, dont sept déjà en activité, situées à Draâ-El-Mizan, Boghni, Tizi-Ouzou, Ath Douala, Larbaâ Ath Irathen et Tigzirt. Les quatre autres sont en cours de réalisation à Tizi-Ouzou, Yakouren, Tizi-Ghenif et Draâ-Ben-Khedda.
D'autres projets similaires sont également inscrits sur le registre de la direction de la jeunesse et des sports de Tizi-Ouzou, témoignant de la volonté des autorités locales de renforcer les infrastructures sportives dans la wilaya.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

VIOLENT ACCIDENT À ORAN

Un conducteur perd la vie

UN DÉCÈS tragique a été enregistré hier en pleine nuit au cœur de la ville, après qu'un automobiliste de 51 ans a perdu le contrôle de son véhicule sur le boulevard Hamou Mokhtar. Le drame, survenu aux alentours d'une heure du matin, a nécessité l'intervention immédiate des secours pour prendre en charge la victime.
La voiture a terminé sa course brutalement en percutant un poteau électrique, un choc d'une violence extrême qui a été fatal au conducteur. Alertés par l'accident, les éléments de la protection civile se sont rapidement rendus sur les lieux pour sécuriser le périmètre et procéder aux opérations de secours.
Après les constatations d'usage, le corps du défunt a été transféré vers la morgue de l'établissement hospitalier local pour les procédures réglementaires.
Rappelons qu'il y a à peine trois jours, un autre accident de la circulation s'était produit à 23h00, impliquant une collision entre une voiture et une moto près de la ligne du tramway, au lieu-dit Saint-Eugène (commune d'Oran).
Ce sinistre avait causé la mort d'un jeune homme de 20 ans et fait un blessé, lequel avait été secouru et évacué vers l'hôpital local par les services de secours.
Ces événements tragiques rappellent avec force la nécessité absolue d'une vigilance accrue sur les routes et d'un respect rigoureux du code de la route afin de freiner cette série noire et de préserver des vies.

Brahim Mazi

MÉTAMORPHOSE D'ORAN

Un vaste programme de réhabilitation lancé

Un vaste programme de réhabilitation a été lancé cette semaine dans la wilaya d'Oran, où les chantiers se multiplient pour transformer durablement le visage de la capitale de l'Ouest. Entre la modernisation accélérée des axes routiers stratégiques de Bethioua et Es-Senia, l'embellissement rigoureux des espaces publics en prévision de la saison estivale et la reprise en main du littoral à Aïn El Turck, les autorités locales sont sur tous les fronts.

L'effort principal s'est concentré sur la colonne vertébrale du réseau routier, où la direction des travaux publics a intensifié hier ses opérations de bitumage, notamment sur la route nationale 11 reliant Mers El Hadjadj à Bethioua. Ce chantier stratégique, visant à fluidifier un trafic de plus en plus dense, s'accompagne d'une accélération notable des travaux d'aménagement sur d'autres axes majeurs tels que la RN04 et le chemin de wilaya 83 à Es-Senia.
Parallèlement à ces grands axes, la réhabilitation touche le cœur même des quartiers urbains, dans les secteurs de Hamou Boutlélis à Gambetta jusqu'à El Menzeh, tandis que les communes de Boufatis et de Bousfer voient leurs rues se transformer sous l'effet de nouveaux revêtements.
Cette modernisation des infrastructures routières s'articule étroitement avec une vaste campagne d'embellissement paysager. À l'approche de la saison estivale, la cellule de l'environnement a multiplié les interventions sur la corniche, procédant au désherbage du CW 84 et au chaulage des bordures à Mers El



Le soin apporté aux détails, comme la taille des arbustes le long de la RN04 ou la rénovation des murs décoratifs près du rond-point de la Bahia, témoigne d'une volonté de soigner l'esthétique urbaine dans ses moindres recoins. Cette quête de propreté s'étend jusqu'aux abords du port et des sièges administratifs, où la tonte du gazon et l'entretien des espaces verts redonnent de la fraîcheur au paysage citadin.
Toutefois, cette métamorphose ne se limite pas aux travaux d'embellissement ; elle s'accompagne d'une politique de fermeté pour restaurer l'ordre public. L'opération marquante menée ce lundi à Aïn El Turck en est l'illustration : la démolition de vingt garages à bateaux édifiés illégalement dans la zone de la "Vieille Roche" a permis de libérer le domaine public maritime.
En combinant ces actions de salubrité, de sécurité sanitaire incluant le ramassage des animaux errants, la prise en charge des personnes sans abri, et de grands travaux d'ingénierie, la wilaya d'Oran réaffirme son autorité et son ambition de devenir une métropole méditerranéenne moderne et attractive.

D'Oran, Brahim Mazi

BASE AÉRIENNE DE BOUFARIK

Les forces aériennes s'ouvrent au public

DU 1ER AU 3 AVRIL, la base aérienne de Boufarik (BAB), « Lieutenant Abdelkrim Bouguessa », relevant de la 1ère région militaire, a accueilli des journées portes ouvertes qui ont suscité un vif intérêt auprès du public. Cet événement, devenu un rendez-vous incontournable, a permis aux citoyens de découvrir de près les missions, les équipements et le savoir-faire de l'Armée nationale populaire (ANP), en particulier de ses forces aériennes.
Dès les premières heures de la matinée, familles, étudiants et passionnés d'aéronautique ont afflué en grand nombre pour assister aux différentes activités programmées. À travers des expositions statiques d'aéronefs et des présentations techniques, les visiteurs ont pu apprécier le niveau de préparation et de professionnalisme des personnels militaires.
Les organisateurs ont mis en place plusieurs espaces thématiques mettant en lumière les différentes spécialités de la base, notamment le transport aérien, la maintenance et la logistique. Des stands pédagogiques ont également permis d'expliquer les procédures de sécurité, les missions humanitaires ainsi que le rôle stratégique de l'aviation militaire dans la défense du territoire national.
Les visiteurs ont pu découvrir de visu, sur le tarmac de la base, plusieurs types d'appareils illustrant la diversité et les capacités opérationnelles des forces aériennes. Parmi eux figuraient des avions de transport lourds de type Iliouchine 76 et Iliouchine 78, reconnus pour leur rôle stratégique dans les missions logistiques et de ravitaillement en vol. Un avion de transport tactique C-130 J30 était également exposé, mettant en évidence sa polyvalence dans les opérations de soutien, de projection et d'intervention rapide.
Par ailleurs, un avion spécialement aménagé pour les évacuations sanitaires a particulièrement retenu l'attention des visiteurs. Doté d'une capacité d'évacuation pouvant atteindre 96 malades, cet appareil est équipé pour accueillir un équipage médical composé de six médecins, illustrant l'engagement des forces aériennes dans les missions humanitaires et de secours.
Les citoyens présents, ébahis par ce qu'ils ont découvert, ont également pu voir des hélicoptères de type MI-28 NE, ainsi qu'un AW-139 A, dédié à la recherche et au sauvetage. Ces équipements témoignent du haut niveau de préparation et des moyens modernes dont dispose l'aviation militaire pour répondre aussi bien aux impératifs de défense qu'aux situations d'urgence.

T. Bouhamidi

ORAN

Près de 30 kg de drogue saisis

VINGT-SEPT KILOGRAMMES de résine de cannabis ont été saisis par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la sûreté de wilaya d'Oran, au cours d'une opération d'envergure menée la semaine dernière. Ce coup de filet, qui a permis l'arrestation d'un trafiquant présumé et la saisie d'un véhicule de transport, marque une nouvelle étape dans l'offensive des services de sécurité contre les réseaux de distribution de drogue de la région, a indiqué avant-hier un communiqué de la sûreté de wilaya.
L'enquête a débuté sur la base de renseignements précis parvenus aux services opérationnels, signalant une activité suspecte liée au stockage de produits stupéfiants dans une zone résidentielle de la wilaya. Après une phase de surveillance discrète et une identification minutieuse de la cible, les enquêteurs ont lancé l'offensive en plein cœur de la ville.
La même source indique que le suspect a été intercepté en flagrant délit alors qu'il s'apprêtait à écouler une première cargaison de 4 kg de marchandise. Cette arrestation initiale n'était pourtant que le sommet de l'iceberg. Sous la supervision du Procureur de la République près le tribunal de Fellaoucène, les policiers ont étendu leurs investigations à une planque utilisée par le réseau.
La perquisition de ce local s'est avérée fructueuse : 23 kg supplémentaires de kif traité y étaient soigneusement dissimulés, portant le bilan total de l'opération à 27 kg de drogue neutralisée. En plus de cette saisie majeure, le véhicule ayant servi au transport de la marchandise a été immobilisé et placé en fourrière, ajoute le communiqué.
À l'issue des procédures d'enquête, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucène pour répondre de ses actes. Cette opération témoigne une nouvelle fois de la mobilisation des services de la sûreté nationale pour protéger la société, et particulièrement la jeunesse, des dangers de ce trafic.

Brahim Mazi

SUR LES TRACES DE SAINT AUGUSTIN

Bendouda supervise la réouverture du musée du site archéologique d'Hippone

À Annaba, les préparatifs s'accélèrent en prévision de la prochaine visite du souverain pontif qui s'inscrit dans l'histoire ancienne et singulière des relations entre l'Algérie et le Vatican. L'Algérie a régulièrement accueilli des événements à forte portée symbolique liés à l'Église catholique, en témoigne la béatification des moines de Tibhirine en 2018.





C'est dans cette continuité que s'inscrit la prochaine visite du Pape Léon XIV, attendue à Annaba entre le 13 et le 15 du mois en cours, à l'invitation du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Dans ce contexte, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a supervisé la réouverture du musée du site archéologique de Hippone et inspecté la Basilique Saint-Augustin, deux lieux emblématiques liés à la mémoire de Saint Augustin, inscrit dans la virée papale. Une occasion de mettre en lumière un patrimoine historique et spirituel, tout en relançant les efforts de valorisation culturelle et touristique de la région. La ministre a indiqué dans une déclaration aux médias au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, que ces deux "monuments importants" figurent dans le programme de la visite du souverain pontife à Annaba, prévue "entre le 13 et le 15 du mois en cours".

La ministre a souligné avoir donné des instructions pour l'extension du musée du site archéologique d'Hippone et l'ajout d'un centre dédié à la présentation de Saint Augustin, utilisant des procédés et des technologies modernes. La ministre de la Culture et des Arts a également inspecté la citadelle hafside d'Annaba où elle a signifié son accord en vue de la relance du projet de réhabilitation de ce centre défensif fortifié, en tant que monument historique classé au patrimoine national. Une citadelle, fondée, pour rappel, sous la dynastie hafside entre les XIIIe et XVIe siècles, avant d'être transformée par les autorités coloniales françaises en prison et en centre de torture des manifestants du 8 mai 1945 et des Moudjahidine de la glorieuse Révolution. Mme Bendouda a instruit, in situ, les responsables concernés à l'effet de mener des recherches sur ce site en coordination avec l'université d'Annaba. Lors d'une rencontre avec les artistes, écrivains et personnalités culturelles de la wilaya d'Annaba, la ministre a appelé à davantage de projets artistiques créatifs dans les différents domaines tels que le théâtre et le cinéma, avant de faire part de la disponibilité de son département à accompagner la réalisation de ces projets. **A. B.**

UNE CRÉATION SIGNÉE AYOUB NASRELLAH BELMEHEL

« Rihla », voyage chorégraphique au cœur de l'Algérie

"RIHLA" (VOYAGE), nouveau spectacle de danse contemporaine, inspiré du patrimoine culturel de l'Algérie et de sa glorieuse histoire, a été présenté à la presse, mercredi à Alger.

Mis en scène et écrit par Ayoub Nasrellah Belmehel, sur une chorégraphie de sa conception, "Rihla", dont un extrait de trois minutes a été rendu dans l'une des salles de répétitions de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, "sera présenté à l'Opéra d'Alger le soir du 7 juin prochain, en célébration de la Journée nationale de l'Artiste, a expliqué le chargé de gestion de cet établissement culturel, Mourad Senouci.

D'une durée de "60 minutes", cette nouvelle chorégraphie, inspirée du patrimoine algérien et conçue dans le "genre contemporain", raconte l'histoire d'un "voyage initiatique entrepris par un jeune artiste" dans les méandres de la mémoire et du souvenir, dans une introspection profonde hautement esthétique présentée "en quatre actes", a précisé le metteur en scène.

Selon son concepteur, ce spectacle sera conduit par, entre autres comédiens, Nasser Soudani, Moufek Mohamed El Amine et Amal Kaysar, ainsi que 13 danseurs et 12 ballerines du Ballet national de l'Opéra d'Alger.

Il propose une "expérience visuelle et corporelle immersive", mêlant, "danse expressive moderne à des éléments du folklore algérien, auréolés d'une musique traditionnelle et populaire en live, d'un éclairage feutré et une scénographie empreintes de symboles en lien avec le patrimoine et l'histoire", a encore expliqué M. Belmehel.

Produit par l'Opéra d'Alger sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, "Rihla" vise à soutenir les jeunes artistes en leur offrant un espace d'expression créative, valorisant la diversité culturelle algérienne dans une forme contemporaine représentative de l'Algérie sur la scène artistique internationale.

R. C.



CONFÉRENCES ET DÉBATS AUTOUR DU LIVRE À BOUIRA

Rafour, un nouveau rendez-vous pour les lecteurs

LA PREMIÈRE édition du Salon national du livre « Sahel Valley » s'est ouverte jeudi au Centre culturel Matoub Lounès de Rafour, dans la commune de M'Chedallah à l'Est de Bouira.

Initiée par l'association « Imghane » en partenariat avec la Direction de la culture, cette manifestation, placée sous le slogan « Lire et écrire, la voie du développement », réunit une trentaine d'auteurs et seize maisons d'édition. Inauguré par la wali Houria Aggoune, l'événement propose, pendant trois jours, un programme diversifié mêlant expositions d'ouvrages, conférences thématiques et ateliers pédagogiques destinés aux jeunes. A son ouverture, le salon a suscité un engouement notable, notamment auprès des lycéens et des étudiants. Les maisons d'édition Barzakh, Casbah, Tinhinan ainsi que Thalsa, Imtidad et El Othmania, entre autres sont présentes à cette nouvelle manifestation culturelle à laquelle participent plusieurs écrivains comme Azzedine Akkal, Hiba Taida, et Farida Sahoui. Outre l'exposition des livres, le programme du Salon comprend huit conférences dédiées à plusieurs thèmes liés au livre et à la culture. Elles seront animées par des écrivains et des romanciers de renom dont Amin Zaoui, a indiqué la présidente de l'association organisatrice, Hafidha Boulala. Un atelier de formation culturelle au profit des enfants est prévu au lycée Terrache-Ahcène de Rafour et sera animé par l'enseignant Slimane Akkal. Un autre atelier sur la bande dessinée sera également organisé au même lycée et animé par l'écrivain bédéiste Kamel Bentahar. A noter, la grande exposition de livres, ouverte jeudi matin au Centre culturel Matoub-Lounès de Rafour, a drainé un public nombreux composé notamment de lycéens et d'étudiants universitaires. **A. B. / Agence**

HANDI-BASKET/CHAMPION NAT D'AFRIQUE (DAMES)

L'Algérie bat l'Afrique du Sud (45-30) et conserve le trophé

LA SÉLECTION algérienne féminine de handi-basket a conservé son titre de championne d'Afrique de la discipline, en s'imposant devant son homologue sud-africaine sur le score de 45 à 30, en finale disputée jeudi soir à Luanda (Angola). Les scores des quart-temps ont été comme suit : 12-08, 11-08, 10-04, 12-10. A la faveur de cette victoire, les basketteuses algériennes valident leur ticket pour le Mondial 2026 prévu au Canada. C'est la troisième qualification de la sélection nationale féminine au Mondial de la discipline après ceux de 2018 en Allemagne et 2022 aux Emirats arabes unis. Chez les messieurs, la sélection algérienne a terminé à la quatrième place du tournoi.

EN U17 : LES VERTS TOUT PRÈS DE LA CAN

LA SÉLECTION nationale des moins de 17 ans a fait match nul (1-1) face à son homologue tunisienne, jeudi en fin d'après-midi, dans le cadre de la 4e journée du Tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), disputé au Military Union Stadium de Benghazi. Les Verts ont ouvert le score à la 20e grâce à l'attaquant Yacine Abed, auteur d'un superbe retourné acrobatique.
Les Tunisiens sont toutefois parvenus à revenir au score avant la pause, rétablissant l'équilibre dans cette rencontre disputée. La sélection nationale affrontera son homologue égyptienne le 5 avril prochain, à l'occasion de la dernière journée du tournoi. Les Verts devront éviter une défaite par plus de trois buts d'écart afin de valider leur qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, qualificative pour la Coupe du Monde

LIGUE 1 MOBILIS

Une 25e journée sous haute tension

La 25e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football,, sera marquée par le difficile déplacement du leader, le MC Alger, chez le dauphin, la JS Saoura, alors que les relégables joueront leurs dernières carte pour le maintien.

Solide leader avec 52 points, le MC Alger aborde cette journée avec une marge confortable mais reste sous pression. Les Mouloudéens se rendront à Béchar pour affronter le dauphin JS Saoura (2e, 40 pts), dans un match au sommet qui s'annonce indécis. Un sixième succès de rang devrait permettre au Doyen de remporter "virtuellement" un dixième titre de son histoire, alors que la JSS espère faire la passe de trois et conforter sa deuxième place, synonyme d'une participation en Ligue des Champions. Derrière, l'Olympique Akbou (3e, 39 pts) tentera de rester au contact du podium, lors de son déplacement à Ouargla, pour affronter le MB Rouissat (12e, 27 pts). Invaincus depuis six journées, les Akbouciens aborderont ce rendez-vous avec l'intention de préserver leur dynamique et conforter leur position sur le podium. De son côté, le MBR emmené par son buteur Kheïreddine Merzougui, aura à cœur de stopper l'hémorragie et mettre fin à une mauvaise série de quatre matchs sans la moindre victoire. Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC (4e, 38 pts), aura une belle occasion de retrouver le sourire, en recevant le MC Oran (5e, 36 pts), avec comme pour objectif de renouer avec la victoire après quatre matchs de disette en championnat (3 nuls et une défaite, NDLR). Les Oranais, quant à eux, se rendront dans la capitale de l'Est pour confirmer leur dernier succès décroché à la maison face à la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (2-0) et poursuivre leur course pour le podium. Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en demi-finale de la Coupe de la Confédération, évoluera, à priori sur du velours, à domicile face à l'un des relégables: l'ES Mostaganem (14e, 17 pts). Les gars de Laâquiba, qui restent sur une victoire en déplacement face au Paradou AC (3-0), partiront largement favoris face à l'Espérance, qui aspire à confirmer sa victoire décrochée lors de la précédente journée à domicile, face au PAC (3-2). Un succès permettrait au Chabab de se rapprocher du podium, tandis qu'un revers serait lourd de conséquences pour les camarades de Motrani.



LA JSK EN CONQUÉRANTE À EL-BAYADH, L'USMA SOMMÉE DE RÉAGIR

La JS Kabylie et l'ES Ben Aknoun, logées ensemble à la 7e place avec 34 points chacun, seront en appel pour défier respectivement, le MC El-Bayadh (16e, 14 pts) et l'ES Sétif (13e, 26 pts). La JSK, qui confirmé son redressement en battant mercredi à Tizi-Ouzou l'ESBA (3-1), sous la houlette de l'entraîneur intérimaire, Rabah Bensafi, espère enchaîner face à lanterne rouge, qui n'a plus goûté à la victoire depuis le 4 février dernier. Pour sa part, la formation de Ben Aknoun effectuera un déplacement périlleux du côté des hauts-plateaux, pour défier une équipe de l'Entente en quête de rachat, elle qui a perdu ses deux derniers matchs en déplacement, face à l'ASO Chlef (1-0) et à l'USMA (2-0). L'USM Alger (9e, 29 pts), mal en point après deux défaites de suite, se rendra à l'Ouest en mode rachat, pour défier l'ASO Chlef (10e, 28 pts), dont la victoire est impérative pour faire un grand pas vers le maintien. Les Rouge et Noir, l'autre représentant algérien en C3, sera certainement mis à rude épreuve par les Chélifiens, qui aspirer à rectifier le tir, après leur défaite concédée à Alger face au CRB (2-1). Le club de Soustara est appelé à réagir, à quelques jours de la demi-finale (aller) de la Confédération africaine, face à l'Olympique Safi, le samedi 11 avril au stade du 5-Juillet (17h00). Enfin, l'USM Khenchela partira favorite devant son public, face au troisième relégable, le Paradou AC (14e, 17 pts), qui reste sur un triste bilan de huit défaites de suite. Les gars de Khenchela, battus lors de la précédente journée en déplacement face au MCA (2-1), bénéficieront de la faveur des pronostics face à l'une des équipes les plus fébriles à l'extérieur : 4 points pris sur 33 possibles.

USMA : le club dénoncae des "erreurs d'arbitrage répétées" et saisit la Commission des arbitres



L'USM ALGER est montée au créneau ce jeudi en adressant une correspondance officielle à la Commission d'arbitrage de la FAF, accompagnée de photos et de séquences vidéo, pour contester plusieurs décisions arbitrales jugées défavorables lors des 16e et 17e journées du championnat. Dans son communiqué, le club algérois estime que ces erreurs ne sont pas isolées et qu'elles ont eu un impact direct sur les résultats de ses rencontres et, plus largement, sur son parcours en compétition. « Le club de l'USM Alger a adressé aujourd'hui une correspondance officielle à la Commission d'arbitrage de la FAF, accompagnée de photos et de vidéos documentant un ensemble d'erreurs arbitrales constatées lors des matchs des 16e et 17e journées du championnat », précise la même source. Le club affirme que ces dépassements « ne sont pas des cas isolés, mais s'inscrivent dans une série d'erreurs ayant influé directement sur le résultat des rencontres et affecté négativement le parcours sportif de l'équipe. »

Concernant les situations contestées, le club cite notamment :
Le derby face au MC Alger :
– Un penalty non sifflé en faveur de l'équipe suite à une action sur le joueur Benayad.
– Un but accordé à l'adversaire alors qu'il était, selon les images du match, en position de hors-jeu manifeste, sans intervention décisive de l'assistance vidéo (VAR).
2- Le match face à la JS Kabylie :
– Un but validé pour la JSK précédé d'une faute évidente (poussée et obstruction) du défenseur Madani sur notre joueur Likonza.
– Un penalty non accordé après une main claire sur le joueur Boudarbala.
Le club exprime également ses réserves sur la performance de la VAR, estimant qu'elle aurait pu corriger ces erreurs mais n'a pas joué pleinement son rôle. Enfin, l'USMA affirme avoir appuyé sa démarche par des preuves visuelles (photos et vidéos) confirmant les situations contestées.

PRÉPARATION MONDIAL 2026 :

Un nouvel adversaire d'Amérique au menu de l'Algérie en juin

Le stage de mars désormais terminé, les joueurs de l'Algérie ne se retrouveront pas avant la fin du mois de mai afin d'entamer les derniers préparatifs en vue de la Coupe du Monde 2026. Pour l'heure, le programme des Verts n'a pas encore été définitivement arrêté. Seule certitude : un match amical face aux Pays Bas est prévu le 3 juin à Rotterdam. Le second adversaire reste encore à confirmer.



Après deux premiers tests disputés en Italie face au Guatemala (7-0) puis à l'Uruguay (0-0), un adversaire au profil proche de celui de l'Argentine, l'Algérie se mesurera donc à un gros morceau européen avant le Mondial, les Pays Bas. Selon les informations du média WinWin, la seconde rencontre amicale programmée en juin devrait opposer les Fennecs à une sélection d'Amérique.

Le sélectionneur Vladimir Petkovic et son staff estiment en effet que les confrontations face à l'Uruguay et aux Pays-Bas offriront déjà un niveau d'opposition très élevé. L'objectif sera donc de conclure la préparation avec un adversaire d'un calibre légèrement inférieur afin d'effectuer les derniers réglages avant le tournoi. Selon la même source, trois sélections sont actuellement à l'étude : le Honduras, 66e au classement FIFA, le Panama, 33e mondial et déjà qualifié pour la Coupe du monde, ainsi que le Pérou, classé 53e. L'idée serait d'achever la préparation avec une opposition plus abordable afin d'affiner les derniers détails tactiques. La date et le lieu de cette rencontre n'ont pas encore été dévoilés. Deux options sont envisagées : une organisation en Algérie après le match contre les Pays-Bas, ou directement aux Etats Unis, où les Fennecs doivent séjourner à Kansas City pendant la compétition.

La valeur marchande d'Achref Abada explose après sa première avec les Verts

Il est sur un piédestal. Le défenseur international algérien, Achref Abada, a vu sa valeur marchande littéralement exploser après sa première apparition sous le maillot de l'équipe d'Algérie. Il est le grand gagnant du stage italien du mois de mars 2026 de l'équipe nationale. Achref Abada, après avoir obtenu le consensus des supporters et des observateurs, poursuit sa marche vers le sommet. Fraîchement arrivé à l'USMA en provenance de l'ASO Chlef, le natif de Touggourt a vu sa valeur marchande exploser ce mois d'avril, atteignant le million d'euros sur le site spécialisé TransferMarket. Avec cette nouvelle valorisation, Abada intègre désormais le top 3 des joueurs les mieux cotés sur TransferMarket. En effet, Abada (1M d'euros) est le troisième joueur avec la plus importante valeur marchande du championnat algérien, derrière Farid El Melali (1,5M d'euros) et Zinédine Belaïd (1,5M d'euros). Toujours selon les données du site spécialisé, Rayan Aït-Nouri et Ibrahim Maza partagent la plus haute valeur marchande de l'effectif de l'équipe d'Algérie, avec 40M d'euros chacun. Amine Gouiri, l'attaquant de l'OM, clôt ce podium national avec sa cote à 28M d'euros.

Coupe du Monde 2026 : L'Afrique c'est 10 sur 10

L'ENSEMBLE des 48 pays qui prendront part à la Coupe du Monde 2026 l'été prochain (11 juin – 19 juillet) aux Etats-Unis, Canada et Mexique sont connus. L'Afrique fait un carton plein en prenant l'ensemble des 10 places qu'elle pouvait avoir. En effet, la RD Congo, barragiste, a pu valider, mardi soir à Guadalajara (Mexique), sa présence au rendez-vous suprême du football. Les Léopards ont battu la Jamaïque 1 but à 0. Cette qualification était au terme d'une âpre bataille. Ainsi, les camarades de Chancel Mbemba réalisent leur rêve de retrouver la prestigieuse compétition après 52 ans d'attente pour leur pays. La dernière et unique participation de la RDC était lors de l'édition 1974 en Allemagne. Elle était sous l'appellation du Zaïre. Lors ladite séquence, la sélection a perdu l'ensemble de ses trois matchs. Elle avait notamment essuyé un cinglant 9 buts à 0 contre la Yougoslavie. Ce résultat est – à ce jour – la plus large défaite jamais concédée par une équipe en phase finale du Mondial. Cette fois, Cédric Bakambu & cie essaieront de faire mieux. Par ailleurs, ce retour dans le gotha mondial porte la griffe d'Axel Tuanzebe, un binational passé par les sélections de jeunes en Angleterre. C'est lui qui offert le précieux sésame en prolongations grâce à un but à la 100e minute. L'ancien joueur de Manchester United et actuel pensionnaire de Burnley FC est devenu un héros national. Grâce à lui, les poulains de Sébastien Desabre évolueront dans le groupe "K" en compagnie du Portugal, la Colombie et l'Ouzbékistan. Naturellement, ils chercheront à signer leur première victoire dans ce challenge.

Grâce à ce succès, la RD Congo, tombeuse – il faut le rappeler – du Cameroun puis le Nigéria lors des play-offs CAF en novembre dernier, rejoint l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, le Sénégal et l'Afrique du Sud qui étaient les premiers qualifiés de la zone africaine en octobre écoulé. Pour clore, on notera que dans l'autre barrage intercontinental, l'Irak a disposé de la Bolivie (2-1). Les Irakiens signent leur deuxième présence à ce niveau après celle en 1986 au Mexique.

KYLIAN MBAPPÉ ÉVOQUE L'ALGÉRIE : « TOUT LE MONDE PENSE QUE JE M'EN FOUS »

Mbappé revient sur les critiques autour de l'Algérie

NÉ LE 20 DÉCEMBRE 1998 à Paris et grandi à Bondy, en banlieue parisienne, Kylian Mbappé est le fils de Wilfried Mbappé, d'origine camerounaise, et de Fayza Lamari, dont la famille est originaire de Kabylie, en Algérie. L'attaquant du Real Madrid et international français a souvent évoqué avec fierté cette double identité culturelle qui marque son histoire familiale. Invité dans le podcast The Bridge, le champion du monde 2018 a été amené à choisir entre le Cameroun et l'Algérie dans l'hypothèse où il n'aurait pas opté pour l'Équipe de France, avec laquelle il compte 96 sélections : « J'ai plus grandi avec la culture camerounaise que la culture algérienne. J'étais plus proche de ma famille camerounaise ! Mais, avec les années qui sont passées, je me suis beaucoup rapproché de ma famille algérienne. Et j'ai envie d'aller en Algérie, parce que je n'y suis jamais allé. » Le capitaine des Bleus estime que l'absence de visite dans le pays de ses origines maternelles a parfois alimenté des interprétations erronées : « Tout le monde pense que je m'en fous parce que je n'y ai jamais été et que je suis souvent allé au Cameroun. »

Lors de la récente Coupe d'Afrique des Nations disputée au Maroc, Kylian Mbappé a également fait parler de lui en tribunes. L'attaquant français a d'abord été aperçu à Rabat pour assister à une rencontre du pays hôte et soutenir son ancien coéquipier et ami Achraf Hakimi. Quelques jours plus tard, il s'est rendu au Grand Stade de Marrakech afin d'assister à la rencontre opposant le Cameroun à la Côte d'Ivoire. Une présence qui avait suscité diverses réactions, auxquelles il a répondu : « Je suis parti à Rabat juste pour voir Achraf. Sinon, je n'avais rien à faire là-bas. J'étais à Marrakech et, à Marrakech, le match c'était le Cameroun. Et même, Cameroun–Côte d'Ivoire était un beau match à aller voir. »

Finalement, lorsqu'il a été invité à trancher entre les deux nations liées à ses origines, l'attaquant du Real Madrid a répondu avec humour : « Allez, je vais dire le Cameroun… et j'envoie Ethan (son petit frère) avec l'Algérie (rires). »

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
WILAYA DE TIPAZA
DAIRA D'AHMER EL AIN
COMMUNE DE SIDI RACHED

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098542349597305
Commun de Sidi Rached Rue 20 Aout 1955
N° Statistique 42 34

Selon les dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n ° 247/15, du 16 Septembre 2015, inclus l'organisation des transactions publiques et des mandats d'utilité publique.

Le président de la commune de Sidi Rached informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé d'offres ouvertes avec l'exigence de capacités minimales .
Que les procédures d'évaluation et l'analyse des offres, selon le livre de conditions ont montré les résultats suivants:

Intitulé du projet	Entreprise retenue	Montant	Délais	Note/ 100	Obs
Aménagement et revêtement avec contrôle de qualité de :					
Lot 1 Lot 01 : Aménagement des trottoirs à travers le territoire de la commune de Sidi Rached – 2e tranche.	**ETB/TCE Bouchou Tarek** Quartier El Ghezaghza – Médéa W. Médéa **NIF :198326010292624**	**8.496.600 ,00 DA**	**45 Jours**	**64**	**L'offre le moins-disant techniquement Qualifié**
Lot 2 : Lot 02 : Travaux d'Aménagement et de Revêtement avec Contrôle de Qualité du Quartier Sid Mou	**SARL ARABA Mohamed de Travaux Publics** Rue 01 Mai, Hadjout **W Tipaza NIF :0 01042052381263**	**5.703.908 ,00 DA**	**45 Jours**	**77**	**L'offre le moins-disant techniquement Qualifié**

Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) Jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP et ou dans deux journaux électroniques à s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la commune de Sidi Rached.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2616011464

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA RCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N°/... 878/DUAC/ 2026
N.I.F:099817019002328

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d appel d'offre ouverte avec exigence de capacité minimal N° **04/2026** , Qu'à l'issue de l'analyse de l'offres conformément le cahier des charges, le résultat sera comme suit :

Site et commune	Lot	Entreprise Retenue	Montant Attribué /DA	Délais	Obs.
Ecole ben belkacem belkhir à commune de messaad + (ecole ben alia amara + ecole naimi amara + ecole el amir abdel kader) à commune de fied l botma + (ecole benlabied rabeh + ecole guissem messoud) à commune de ain ei ibel	Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle primaire (y/ compris le chauffage – climatisation à travers la wilaya	Ben Chikhe Sadek	19.705.138.60	03 mois	Moins disant qualifie

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant dispose d'un délai de 10 jours à compter de la premières parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour introduire un recours au prés de la commission des marchés de willaya
Les candidats soumissionnaire qui souhaites prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures à se rapprocher de nous services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jours de la publication de cet annonces sur les quotidiens et le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2616011498

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA RCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N°/... 878/DUAC/ 2026
N.I.F:099817019002328

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d appel d'offre ouverte avec exigence de capacité minimal N° **04/2026** , Qu'à l'issue de l'analyse de l'offres conformément le cahier des charges, le résultat sera comme suit :

Site et commune	Lot	Entreprise Retenue	Montant Attribué /DA	Délais	Obs.
Ecole ben belkacem belkhir à commune de messaad + (ecole ben alia amara + ecole naimi amara + ecole el amir abdel kader) à commune de fied l botma + (ecole benlabied rabeh + ecole guissem messoud) à commune de ain ei ibel	Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle primaire (y/ compris le chauffage – climatisation à travers la wilaya	Ben Chikhe Sadek	19.705.138.60	03 mois	Moins disant qualifie

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant dispose d'un délai de 10 jours à compter de la premières parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour introduire un recours au prés de la commission des marchés de willaya
Les candidats soumissionnaire qui souhaites prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures à se rapprocher de nous services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jours de la publication de cet annonces sur les quotidiens et le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2616011418

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ORAN
COMMUNE D'ORAN
Service Des Contrats Et Marchés

DEUXIEME MISE EN DEMEURE

-Vu les articles 149, 150, 151,152 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
-Vu la loi 23-12 fixant les règles relatives aux marchés publics
-Vu la correspondance reçue par la DVC sous le N°96/2026 en date du 29/03/2026.
- L'ENTREPRISE SEOR ; Titulaire du marché N°32/2023 relatif aux :

TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DU MONT MURDJADJOU (1ère TRANCHE) .

-Suite au rapport émis par la DVC, a propos sa deuxième mise en demeure pour activer le rythme des travaux en renforçant le chantier par les moyens humains et moyens matériels , et ce dans un délai de **48 heures** a compter de la première parution de la présente mise en demeure aux quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- Passé ce délai, avec le respect des clauses du marché ; faute de quoi l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2631005962

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA D'AZEFFOUN
COMMUNE D'AZEFFOUN
NIF :410002000015019010 36

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la commune d'Azeffoun informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2026 paru dans les quotidiens nationaux (Akhbar El Watan) et (le jeune indépendant) le 15/03/2026, relatif à la « **Revêtement en BB du boulevard YACEF Omar sur 1 100ML (Front de mer)**» au profit de la commune d'Azeffoun, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Soumissionnaire	Le Numéro d'identification fiscale	Note Technique Obtenue/50	Montant de l'offre en TTC/DA	Délai d'exécution	Critère de choix
ETPHB AICHOUN Smail	**166152300028160 1500**	**47 pts**	**23 440 620.00 DA**	**75 jours**	**Offre moins distante**

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marché de la commune d'Azeffoun dans un délai de **dix(10)** jours à compté la première date de publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP. Si le dixième jour coïncide avec un jour férie au un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires ont un délai de **trois (03)** jours à partir de la première date de publication de cet avis, pour se rapproché à la commune d'Azeffoun (bureau des marchés) à fin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2616011518

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA D'AZAZGA
COMMUNE D'AZAZGA
NIF N°098415185123231

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le chargé de la gestion des affaires de la commune d'AZAZGA , conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01/2026 en vue de l'exécution et le règlement des :

Ramassage et de transport des ordures Ménagères au niveau de la commune d'Azazga Année 2026:
LOT N° 02:, Boubroune, Tirsatine, Ouarkik, Rabta, Ait Bouada, Cheurfa, Flikki, Tinsouine, Ait Ali, Ibelkissen Tinkicht ,Tachrouft, Hendou
Qu'à la suite de l'évaluation des offres, le projet est attribué à titre provisoire aux entreprises suivantes :

Projet	L'entreprise	Montant (DA) en TTC	Délai	Critère de sélection/observation
Ramassage et de transport des ordures Ménagères au niveau de la commune d'Azazga Année 2026 **LOT N° 02:, Boubroune, Tirsatine, Ouarkik, Rabta, Ait Bouada, Cheurfa, , Flikki, Tinsouine, Ait Ali, Ibelkissen Tinkicht ,Tachrouft, Hendou**	**GROUPE LEGHIMA** **NIF : 186150200059143**	**LOT N° 02:** **Mini : 15.243.900,00 DA/TTC** **Maxi : 21.777.000,00 DA/TTC**	**Année 2026**	**Offre moins disant parmes les prés qualifiées techniquement** Dossier complet

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours de la commission des marchés dans un délais de dix(10) jours à compter de la date de la parution de ce présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ,la presse et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2616011336

The People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research
Ain Témouchent University-BELHADJ Bouchaïb

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة عين تموشنت بلحاج بوشعيب

NIF : 423020000046070

Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°02 /U.A.T/2026
Cahier des Charges N°01./U.A.T/2026
« Travaux d'aménagement extérieur des 05 laboratoires de recherche au profit de l'université d'Ain Témouchent »

Conformément aux dispositions prévues à l'article.42et 44 du décret présidentiel N°15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Ain Témouchent-BELHADJ Bouchaib lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales de l'opération" **Travaux d'aménagement extérieur des 05 laboratoires de recherche au profit de l'université d'Ain Témouchent** ".

Les opérateurs économiques intéressés à participer doivent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de l'université de Ain Témouchent en payant un montant de trois mille dinars algériens **(3000.00 DA)** au régisseur de l'université.

selon l'article 67 du décret 15-247, les offres doivent comporter:**le dossier de candidature, l'offre technique** et **l'offre financière**, selon le cahier des charges les offres doivent être accompagnées des documents administratifs et juridiques (authentiques et valides) et sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/U.A.T/2026
" Travaux d'aménagement extérieur des 05 laboratoires de recherche au profit de l'université d'Ain Témouchent "

Pour consulter la liste détaillée des pièces, veuillez-vous référer aux dispositions du cahier des charges.

Les conditions d'éligibilités:

1- Certificat de qualification et classification Catégorie **III (Trois)** ou plus en bâtiment activité principale

2- Deux (02) attestations de bonne exécution en minimum de même nature de l'opération délivres par les maitres d'ouvrages publics.

3-Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernière années (2023/2024/2025) ≥ 10.000.000.00 DA ou C20.

Durée de préparation des offres: fixée à **20 jours** à partir de la première publication dans les journaux nationaux ou le BOMOP.
Validité des offres: Le délai de validité des offres est de **110 jours** à compter de la date de la première publication.
Date de dépôt des offres: correspond à la dernière heure du dernier jour de préparation des offres à **(11:00h)**.
Ouverture des plis: Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se fera à la dernière heure du dernier jour de dépôt des offres à **(11:00h)**. Si ce jour coincide avec un jour férié ou jour de repos légal, la durée de préparation des offres prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2631005964

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Willaya d'elbayadh
District administratif d'El Abiodh Sidi Cheikh
Daïra d'El Abiodh Sidi Cheikh
Comunne d'arbouat.

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'Assemblée populaire communal de l'APC d'arbouat lance l'ouverture d'un concours sur titres de recrutement dans les grades suivants:

Grade	Mode de recrutement	conditions d'accès	Spécialité	Nombre de Postes ouverts	Structure d'affectation
Ingénieur d'etat en statistiques de l'administration territoriale	SUR TITRES	les candidats titulaires Dun diplôme d'ingénieur d'état	en statistiques ou dun titre reconnu Equivalent	01	commune D'arbaouat

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes:

- demande écrite de participation au concours, signée et datée, indiquant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat
- copie de la carte d'identité nationale .
- copie du titre ou du diplôme requis avec relevé de note du cursus de formation ..
- Un formulaire d'information chargé par le candidat et signée

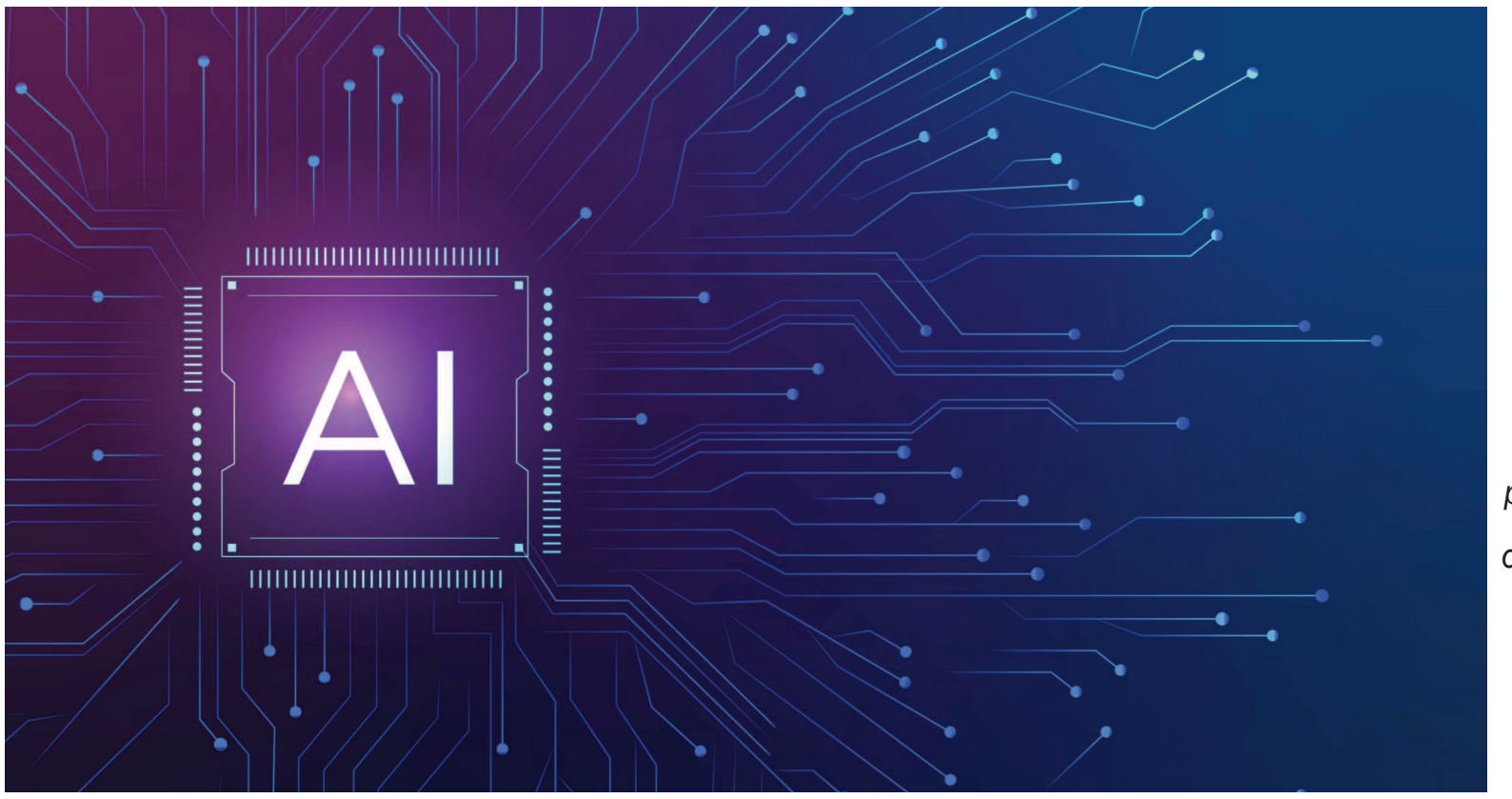
Les candidats retenus doivent compléter leur dossier d'emploi avec les documents suivants avant leur nomination :

- copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national .
-Copie du certificat de résidence
-extrait de l'acte de naissance,
- Deux (2) certificats médicaux, un certificat de médecine générale et un certificat de pneumologie, attestant de l'admissibilité du candidat au poste requis
- deux (02) photos d'identité ;
-les Attestations de travail attestant de l'expérience professionnelle du candidat, validées par l'Autorité de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant le poste occupé, le cas échéant.
- tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité ; le cas échéant.
-Le document attestant que le candidat est premier de sa promotion, le cas échéant
-fiche famille pour les candidats mariés.
- Extrait de l'avis de radiation des rangs de l'Armée nationale populaire, ou de cessation de service définitive dans les rangs de l'Armée nationale populaire, ou une copie du document prouvant les périodes de rappel dans le cadre de la mobilisation stipulées dans la réglementation applicable.
- Un certificat de non-perception d'une pension militaire délivré par le fonds de pension militaire régional compétent.

délais des inscriptions et dépôt des dossiers:

- le délai des inscriptions a été précisé par (15)jours ouvrables à compter de la date de la première Publicité pour cette annonce .
-Dossiers de candidature déposés au niveau de service personnel a la commune d'arbaouat Willaya d'elbayadh .
Observation: -Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2631005961



Le simple fait d'intégrer l'IA dans un processus ne suffira pas à garantir des résultats positifs sans un travail considérable en coulisses. Explications.

Comment (et pourquoi) résister au battage médiatique autour de l'IA

Les taux de réussite de l'intelligence artificielle font l'objet de nombreux débats. Mais il est logique en entreprise de s'inquiéter du fait que les investissements croissants dans les outils et les infrastructures d'IA ne parviennent pas à produire les résultats attendus. Des résultats pourtant promis par les fournisseurs et les consultants.

Pour les équipes techniques qui travaillent sur le terrain pour intégrer l'IA dans leurs piles technologiques, le défi s'avère par ailleurs de taille, comme le montre une nouvelle enquête. L'étude BlueOptima AI Refactoring Evaluation (BARE) rapporte que même les meilleurs modèles de codage IA réussissent dans moins de 23 % des fois lorsqu'ils ont été appliqués à du code de production réel.

De plus, les scores des benchmarks ne reflètent pas les performances réelles. La plupart des modèles ont obtenu des scores supérieurs à 85 % sur des benchmarks populaires, mais n'ont atteint en moyenne que 17 % de réussite sur des tâches de maintenabilité en production.

L'IA est nulle en C

L'étude a évalué 57 grands modèles de langage (LLM) sur des tâches de refactorisation axées sur la maintenabilité, tirées de 4 276 fichiers de code source réels couvrant neuf langages de programmation (C, C++, C#, Go, Java, JavaScript, PHP, Python, TypeScript), ce qui a donné lieu à 243 732 paires d'évaluation modèle-fichier.

Le retour sur investissement (ROI) du codage par IA variait considérablement selon le langage et la tâche.

Les taux de réussite allaient de 32 % en JavaScript à seulement 4 % en C, et chutaient jusqu'à 1,5 % pour les tâches architecturales complexes.

L'IA est-elle donc en deçà de son potentiel, ou est-elle simplement surestimée ?

L'étude permet de revenir à la réalité : intégrer l'IA dans une opération ne produira pas de résultats sans un travail en coulisses, notamment en matière de maintenabilité.

« Pour être considéré comme réussi, le code généré par l'IA devait répondre à des critères stricts », ont expliqué les auteurs du rapport. Le code « doit se compiler et s'exécuter correctement ; préserver le comportement sans régression ; et améliorer la maintenabilité de manière mesurable, et non supposée ».

La plupart des éloges dithyrambiques sur l'IA formulés par les fournisseurs, les consultants et autres acteurs occultent commodément le travail acharné qui se déroule en coulisses. En bref, la maxime classique s'applique souvent au marketing de l'IA : « Si cela semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas. »

L'IA est largement surestimée

En conséquence, l'IA est largement surestimée, a déclaré David Linthicum, une voix de bon sens de premier plan dans le domaine technologique depuis de nombreuses années. Dans une récente vidéo, il a exhorté les dirigeants à se méfier de ceux « qui cherchent à tirer profit du prestige de cette technologie. Ce n'est qu'avec une vision lucide et fondée sur des preuves que nous pourrons dépasser le battage médiatique et garantir que la technologie soit au service de l'entreprise, et non l'inverse. »

Le plus grand risque lié aux outils et plateformes d'IA est qu'ils puissent « coûter 10 à 20 fois plus cher que les systèmes traditionnels », a déclaré M. Linthicum. Trop de promotions actuelles de l'IA sont « soutenues par de solides campagnes de relations publiques qui dépassent la profondeur de la compréhension réelle », a-t-il poursuivi. Le risque s'accroît à mesure que l'IA devient une priorité dans les conseils d'administration.

« Les décisions concernant la stratégie organisationnelle, les investissements et l'innovation peuvent dépendre des conseils de personnes dont la compréhension technique ne va pas au-delà des apparences. » Des conseils mal informés peuvent conduire à « des dépenses excessives coûteuses et à des erreurs stratégiques », a-t-il averti.

« Une adoption aveugle met en péril à la fois les ressources et l'avenir des organisations »

Les faits suggèrent que l'on peut également ajouter à cela l'utilisation abusive des mots à la mode liés à l'IA. « Alors que la plupart des publics n'ont pas les connaissances techniques nécessaires pour remettre en question des affirmations audacieuses, des soi-disant experts déploient un langage sophistiqué pour masquer leurs limites », a averti M. Linthicum.

« Les réseaux sociaux et le débat numérique au sens large aggravent le problème, en récompensant ceux qui proposent des récits spectaculaires et un optimisme sans fondement plutôt que ceux qui admettent les compromis et prônent des progrès nuancés. Les entreprises privilégient souvent les conteurs captivants plutôt que les metteurs en œuvre qui comprennent véritablement le terrain. »

Les enjeux sont élevés, a poursuivi M. Linthicum : « Les systèmes d'IA actuels sont complexes et coûteux, bien au-delà de la plupart des solutions traditionnelles. Une adoption aveugle, alimentée par un optimisme débridé, met en péril à la fois les ressources et l'avenir des organisations. »

« S'assurer que les personnes qui pilotent votre stratégie d'IA prendront les bonnes décisions »

Les professionnels doivent développer un œil avisé pour repérer la « véritable expertise », a-t-il insisté : « Distinguer les personnes qualifiées du reste de la foule — celles qui apprécient les limites de l'IA autant que son potentiel — est vital pour toute entreprise évoluant dans ce paysage à haut risque. Les dirigeants doivent rechercher ceux qui embrassent les deux facettes de l'équation de l'IA : les promesses et les pièges, les opportunités et les risques inhérents. »

Un élément clé de la formule du succès consiste à « s'assurer que les personnes qui pilotent votre stratégie d'IA prendront les bonnes décisions », a déclaré M. Linthicum. « Nous devons comprendre ce qu'elles savent et ce qu'elles ignorent. Et nous devons comprendre comment elles devraient prendre leurs décisions, notamment en impliquant des personnes qui connaissent les avantages et les inconvénients de l'utilisation de cette technologie, et qui savent comment mettre en place ces solutions pour s'assurer qu'elles ne commettent pas d'erreurs. »

Il a souligné l'importance d'adopter une perspective équilibrée, car il est nécessaire d'informer les gens des inconvénients liés à l'utilisation de la technologie : « La réalité est que si vous ne prenez pas en compte à la fois les avantages et les inconvénients, vous n'obtiendrez pas de solution viable pour l'entreprise et, à terme, vous la mènerez à sa perte. »

Les points clés sur la mise en place de l'IA en entreprise

Même les meilleurs modèles de codage basés sur l'IA ne réussissent que dans moins de 23 % des cas.

L'IA n'est pas en deçà de son potentiel ; elle fait juste l'objet d'un marketing excessif.

Les défenseurs de l'IA doivent en présenter les avantages et les inconvénients.

Anthropic publie par erreur le code de son outil pour développeurs : ce qu'il faut savoir

LA STARTUP californienne a confirmé la divulgation accidentelle d'une partie importante du code source de Claude Code. Si l'entreprise écarte toute faille de sécurité, cet incident met en lumière les risques liés à l'accélération des cycles de déploiement dans l'IA.

Mardi dernier, une mise à jour de routine de Claude Code a intégré par erreur un fichier interne pointant vers une archive sensible. Ce dossier, rapidement identifié par la communauté des développeurs, contenait près de 500 000 lignes de code réparties dans 2 000 fichiers. Bien que l'archive ait été retirée rapidement, le code avait déjà été dupliqué sur de nombreux dépôts GitHub tiers.

« Il s'agissait d'un problème sur la publication de la mise à jour causé par une erreur humaine, et non d'une faille de sécurité », a indiqué un porte-parole d'Anthropic, note l'AFP.

Cet événement illustre la persistance du risque humain dans la gestion des versions logicielles. Malgré des processus d'automatisation poussés, l'inclusion par inadvertance de fichiers de configuration ou d'archives propriétaires reste une menace réelle pour la propriété intellectuelle de l'entreprise.

Impact limité pour les clients, mais un signal d'alarme pour les pros

Anthropic s'est voulu rassurant quant à l'intégrité des données de ses utilisateurs. L'entreprise affirme qu'aucun identifiant, aucune clé API, ni aucune donnée confidentielle de clients n'ont été exposés lors de cette fuite.



OpenAI prévoit déjà des évolutions pour son navigateur Atlas

Contre la domination de Google et Microsoft sur les navigateurs, OpenAI s'efforce de rattraper rapidement son retard.

Un jour seulement après le lancement de ChatGPT Atlas, son navigateur web gratuit basé sur son célèbre chatbot, OpenAI promet déjà une série de mises à jour pour améliorer l'expérience utilisateur et renforcer sa compétitivité face aux géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la recherche en ligne.

« Nous nous concentrons vraiment sur la création du meilleur produit pour vous tous, et depuis son lancement, l'équipe s'est investie à fond pour l'améliorer », a écrit Adam Fry, chef de produit chez OpenAI. Son commentaire s'accompagnait d'une liste décrivant des « problèmes à très court terme » que l'entreprise allait « corriger dans les semaines à venir ».

(la société mère a intenté une action en justice contre OpenAI en avril 2025, l'accusant d'avoir enfreint ses droits d'auteur lors de la formation et de l'exploitation de ses systèmes d'IA.)

Cela donne un aperçu des développements techniques auxquels les utilisateurs peuvent s'attendre et de l'évolution probable du nouveau navigateur au fil du temps.

ChatGPT permet désormais aux parents de restreindre le contenu et les fonctionnalités pour les adolescents

Que contient la liste des correctifs post-lancement ?

Le troisième élément de la liste de Fry, par exemple, est la « prise en charge multiprofil ». Il s'agit probablement d'une option permettant aux utilisateurs de créer des profils distincts, chacun avec ses propres paramètres, son historique de navigation et ses applications associées. Des navigateurs concurrents comme Chrome et Safari proposent déjà cette fonctionnalité.

L'IA génère désormais plus de 50% des nouveaux contenus en ligne, selon cette étude

OpenAI compte aussi améliorer la personnalisation des suggestions dans Atlas, un projet sur lequel l'entreprise travaille pour l'ensemble de ses outils d'IA :

les entraîner à générer des résultats spécifiquement adaptés aux préférences de chaque utilisateur. C'était l'une des corrections techniques promises par le PDG de l'entreprise, Sam Altman, pour GPT-5, à la suite des débuts décevants de ce modèle en août dernier. La liste de Fry comprend plusieurs éléments relatifs aux capacités d'agent d'Atlas. Le navigateur propose actuellement un « mode agent » expérimental pour les abonnés ChatGPT Plus et Pro, qui lui permet de consulter l'historique de navigation d'un utilisateur et d'exécuter de manière autonome des tâches web complexes, telles que la recherche d'options de vol sur des sites de voyage, la rédaction de courriels ou la préparation d'une commande en ligne.

Par exemple, il a indiqué que l'entreprise allait « améliorer le sous-déclenchement de ChatGPT grâce au mode agent », c'est-à-dire la capacité du système à utiliser automatiquement le mode agent lorsque cela constitue une réponse appropriée à une demande utilisateur.

Il a également indiqué que les futures versions d'Atlas incluraient des animations plus détaillées du raisonnement par chaîne de pensée pour le mode agent, permettant aux utilisateurs d'évaluer précisément comment le système atteint un résultat donné.

Fry ajoute que son équipe est ouverte à recevoir davantage de suggestions des utilisateurs pour améliorer Atlas, et que d'autres correctifs impliquant des partenaires tiers sont prévus, mais qu'il n'est pas en mesure d'en faire état.

Le chatbot d'assistance d'OpenAI ignore totalement le fonctionnement de ChatGPT

Un nouvel avenir pour les navigateurs

Atlas représente un défi direct pour Google, Microsoft et Apple, les géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la navigation en ligne.

OpenAI espère pouvoir vendre un nouveau modèle de navigation web, fondamentalement différent du paradigme auquel nous sommes habitués depuis des décennies, basé sur la saisie de requêtes dans une barre de recherche et l'affichage d'une longue liste de liens internet.

D'autres entreprises, comme Perplexity et Atlassian, s'attaquent également à ce modèle de navigateur traditionnel avec leurs propres navigateurs web, intégrant l'IA au cœur de leurs systèmes.

La dernière mise à jour de Windows 11 introduit une refonte du menu Démarrer

DÉSORMAIS disponible pour les utilisateurs Insider de Windows 11, cette mise à jour vise à rendre le menu Démarrer plus convivial et plus flexible.

Je n'aime pas le menu Démarrer de Windows 11. Je le trouve lourd, peu flexible et tout simplement insipide. C'est pourquoi j'utilise un substitut du menu Démarrer, notamment Start11 de Stardock, sur mon PC principal.

J'utilise toujours le menu Démarrer sur mes machines virtuelles Windows 11. Pour celles-ci, j'espère que Microsoft corrigera certains défauts et imperfections. Cela semble être l'objectif d'une nouvelle mise à jour.

Déployée progressivement pour les utilisateurs de Windows 11 Insider, elle propose enfin un menu Démarrer repensé. Dans un article de blog, Microsoft indique que ce nouveau menu vous permettra d'accéder à vos applications plus rapidement et plus facilement, afin que vous puissiez trouver ce dont vous avez besoin plus facilement. Des modifications ont également été apportées à l'Explorateur de fichiers et à la barre des tâches.

Menu Démarrer

Pour commencer, la section « Tous » apparaît directement sur la page principale du menu Démarrer, au lieu d'être une zone distincte à laquelle vous devez accéder en la sélectionnant. Elle est également déroulante : vous pouvez donc simplement faire défiler l'écran pour afficher toutes vos applications. Au lieu de vous limiter à une liste alphabétique des applications installées, le nouveau menu permet de basculer entre la vue par catégories et la vue en grille. Avec la vue par catégories, vos applications sont classées par type dans des dossiers. Avec la vue en grille, vos applications sont à nouveau classées par ordre alphabétique, mais avec plus d'espace horizontal pour une meilleure visibilité. Choisissez l'une ou l'autre vue et le menu Démarrer mémorisera votre choix.

Le menu remanié s'adapte également à la taille de votre écran. Sur un écran plus grand, vous pouvez voir davantage d'applications épinglées, d'applications recommandées et de catégories. Vous pouvez également développer ou réduire les sections Épinglées et Recommandées selon vos préférences.

De plus, un nouveau volet pour Lien avec Windows vous permet d'accéder aux appels et aux messages sur votre iPhone ou téléphone Android connecté. Si cela ne vous intéresse pas, vous pouvez facilement masquer ce volet.

Explorateur de fichiers

Outre le menu Démarrer, l'Explorateur de fichiers bénéficie également de quelques ajustements. La page d'accueil de l'Explorateur de fichiers affiche désormais les fichiers recommandés pour les comptes Microsoft et les comptes locaux. Si cette option est activée, cette zone affichera les fichiers que vous utilisez fréquemment, les fichiers que vous avez récemment téléchargés ou les fichiers que vous avez ajoutés à la galerie de l'Explorateur de fichiers. Si vous préférez ne pas voir cela, vous pouvez facilement le désactiver.

En survolant un fichier dans l'Explorateur de fichiers, vous verrez apparaître des commandes telles que « Ouvrir l'emplacement du fichier » et « Demander à Copilot ». Initialement, cette option sera disponible uniquement pour les comptes Microsoft personnels, mais sera bientôt étendue aux comptes professionnels et scolaires.

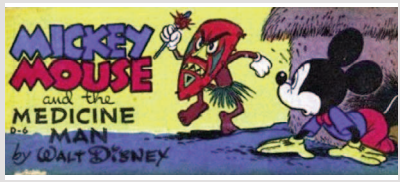
Barre des tâches

La barre des tâches de Windows bénéficie de quelques modifications.

L'icône de la batterie dans la barre d'état système affiche désormais différentes couleurs pour indiquer l'état de charge. Une icône verte signifie que votre PC est en charge et en bon état. Une icône jaune indique que la batterie est à 20 % ou moins. De plus, vous pouvez activer une option pour afficher le pourcentage de batterie dans la barre d'état système. Survoler l'icône d'une application ouverte dans la barre des tâches affichera un nouveau bouton « Partager avec Copilot ». Ce bouton active Copilot Vision, qui peut analyser le contenu du fichier et répondre à des questions. Vous ne souhaitez pas voir ce bouton ? Vous pouvez facilement le désactiver dans les paramètres de la barre des tâches.

Avec la dernière mise à jour, Microsoft a rendu encore plus difficile le choix d'un compte local lors de l'installation de Windows 11. Mais au moins, vous pouvez désormais nommer votre dossier utilisateur par défaut. Auparavant, Windows choisissait automatiquement un nom de dossier en fonction de votre nom d'utilisateur, ce qui n'était pas toujours idéal.

En 1951, Disney a publié une bande dessinée dans laquelle Dingo et Mickey sont des dealers !



Durant les années 1950, un certain nombre de drogues stimulantes et sédatives ont été largement consommées par le peuple et promues dans les médias aux USA. Même Walt Disney a promu une drogue qui est l'amphétamine dans une bande dessinée publiée en 1951 intitulée « Mickey Mouse and the medicine man » mettant en vedette Mickey Mouse et Dingo comme des trafiquants d'une drogue baptisée Peppo, cela désigne l'amphétamine, ou plus précisément, dans le langage du dealer, le speed.

Il a été scientifiquement prouvé que moins vous en savez, plus vous pensez que vous savez !

C'EST L'EFFET Dunning-Kruger, cet effet est décrit par Wikipédia comme un biais cognitif dans lequel les individus non qualifiés souffrent de supériorité illusoire, ils sont incapables de reconnaître leur propre incompétence.
L'effet Dunning-Kruger était une étude faite par deux scientifiques de l'Université Cornell David Dunning et Justin Kruger en 1999.
Les participants ont été testés sur leurs compétences grammaticales, leurs capacités de raisonnement logique, ainsi que l'humour. Ceux qui étaient classés dans une partie nettement inférieure aux autres ont surestimé leurs propres capacités. Tandis que ceux qui avaient des capacités supérieures ont sous-estimé leurs compétences.

Les bruits de fond dans les restaurants affectent la saveur de la nourriture !

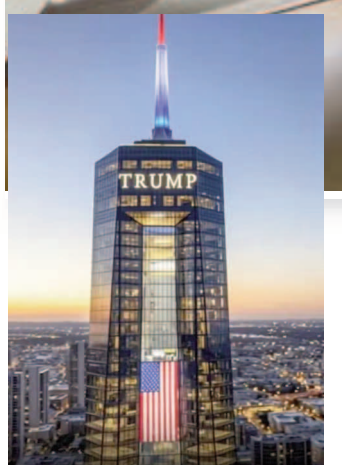


UNE ÉTUDE menée par l'entreprise alimentaire Unilever et l'Université de Manchester a voulu savoir si les bruits de fond affectent la perception de la saveur.
Ils ont constaté que les gens trouvent les aliments moins salés et moins sucrés quand le bruit de fond est élevé. Lorsque le niveau du bruit diminue, la perception de ces goûts change. En effet, la nourriture n'est plus fade, ce qui indique que le bruit a un effet sur la perception de la saveur et des goûts. C'est l'une des raisons pour lesquelles la nourriture en avion n'a que très peu de goût, le bruit assourdissant des moteurs rend le goût des aliments insipide.
Cette étude a également montré que la musique slow jouée dans certains restaurants ralentisse la perception du temps d'environ 13%.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

La future bibliothèque présidentielle de Trump raillée par ses détracteurs





Le président américain Donald Trump et son fils Eric ont présenté mardi, dans une vidéo générée par l'IA, les plans de construction d'une tour de verre à Miami qui devrait abriter la bibliothèque présidentielle de l'actuel locataire de la Maison-Blanche.

À l'intérieur de la "Bibliothèque présidentielle Donald J. Trump", on trouvera des ascenseurs dorés et une grande statue du même métal de Donald Trump, le poing levé, tel un dictateur.
Au sommet de l'édifice se dressera aussi une flèche aux couleurs du drapeau américain: rouge, blanc et bleu. Le nom du 47e président des États-Unis s'affichera en lettres capitales au sommet du gratte-ciel.
Les visiteurs pourront également admirer une exposition d'avions militaires, dont le Boeing 747 offert au magnat par le gouvernement qatari l'année dernière.
Il est de tradition que les présidents américains reçoivent une bibliothèque présidentielle dans leur État d'origine à la fin de leur mandat. Les bibliothèques présidentielles ont pour vocation de conserver les archives des présidents.

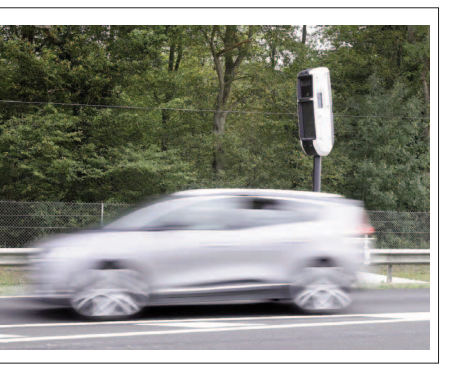
Celle de Donald Trump - ce dernier s'est officiellement déclaré résident de Floride en 2019 - sera située en plein centre-ville de Miami, à proximité de la Freedom Tower, lieu de rassemblement important pour les migrants cubains. Selon les médias locaux, de nombreux habitants s'opposent à la construction de cette tour, craignant qu'elle ne domine le quartier.
"Au cours des six derniers mois, j'ai mis tout mon cœur et toute mon âme dans ce projet avec mon équipe incroyable au sein de [The Trump Organization]", a écrit sur X Eric Trump. "Ce bâtiment emblématique au bord de l'eau, à Miami, en Floride, restera un témoignage durable d'un homme incroyable, d'un promoteur hors pair et du plus grand président que notre nation ait jamais connu."

Une bibliothèque, mais pas de livres

De nombreux supporters de Donald Trump ont salué le projet présenté par le président et son fils. Les adversaires du camp Maga n'ont pas non plus attendu longtemps pour le railler, pointant une absence plutôt gênante pour une bibliothèque: des livres.
D'autres ont également critiqué le fait que le projet est financé de manière participative. La fondation de la bibliothèque de Trump prévoit de lever 1 milliard de dollars pour ce projet.

120.000 euros pour 29 km/h de trop: pourquoi un conducteur finlandais devra payer cette amende colossale

LA FINLANDE ne plaisante pas avec les excès de vitesse. Un homme d'affaires doit s'acquitter de la somme de 120.000 euros pour avoir été flashé à 59 km/h au lieu de 30 km/h.
En Finlande, les plus riches doivent montrer l'exemple.
C'est pourquoi le montant des amendes est calculé en fonction du niveau de vie du contrevenant. L'addition est donc salée pour Anders Wiklöf, un homme d'affaires multimillionnaire, coupable d'un excès de vitesse de 29 km/h au volant de sa Bentley. Il devra s'acquitter de la somme de 120.000 euros.



"Ils n'ont rien vu": menottée à l'arrière d'une voiture de police, elle parvient à s'échapper par la fenêtre

Attrape-moi si tu peux. Un contrôle de routine s'est transformé en grande évasion samedi dernier à Muskegon Heights, aux Etats-Unis.
Alors que les policiers inspectaient un SUV stationné devant un commerce abandonné, une femme de 38 ans a réussi l'impensable. Menottée les mains derrière le dos à l'arrière d'une voiture de patrouille, elle est parvenue à se faufiler à travers l'étroit interstice d'une fenêtre à moitié ouverte.
La scène a été immortalisée par un témoin dont les commentaires traduisent la stupéfaction générale. "Vous voyez ça en direct! Ils n'ont rien vu!", lance-t-il, alors que la suspecte, identifiée plus tard comme Kendra Aney, se laisse tomber au sol avant de détaler dans une rue résidentielle. Les agents, trop occupés par leur fouille, n'ont constaté sa disparition que trop tard.
L'enquête a révélé que Kendra Aney faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour violation de sa liberté conditionnelle, liée à une condamnation pour trafic de drogue en 2017. Sa fuite aura toutefois été de courte durée. Après avoir été soupçonnée d'un cambriolage survenu quelques heures plus tard, elle a finalement été appréhendée par les autorités ce mardi.
La suspecte échappe à une inculpation pour évasion, qui ne constitue qu'un simple délit dans cet État.



Elle fait toutefois face à une accusation criminelle plus lourde pour violation de domicile au troisième degré, comme l'a confirmé le procureur du comté de Muskegon, D.J. Hilson.



"Le réchauffement de l'Arctique conduit à accroître le risque de navigation"

Le passage du Nord-Ouest reste l'un des détroits les plus dangereux au monde, entre glaces pluri-annuelles et conditions météorologiques imprévisibles. Le réchauffement de l'Arctique pourrait bientôt le rendre navigable… mais à quel prix pour l'environnement ?

Jérôme Chappelaz : Il est connu pour sa grande difficulté de navigation en raison de la glace de mer. Celle-ci peut bloquer le passage localement durant plusieurs semaines, ou dériver rapidement et prendre un navire en tenaille. L'accès étant difficile, l'assistance entre navires l'est tout autant. C'est pourquoi les marins prennent d'immenses précautions avant de s'y engager.

Peut-on prévoir à l'avance si le passage sera navigable en été ?

Non. Ce qui se passe une année donnée ne peut pas être transposé à la suivante. Ceci parce que la glace de mer éventuellement présente dans le passage du Nord-Ouest provient de latitudes plus élevées en Arctique et correspond à de la glace pluriannuelle, c'est-à-dire qui survit aux étés successifs.

Sa dérive dans le passage dépend des courants marins et des vents atmosphériques. Une dépression active peut par exemple apporter de grandes quantités de glace dérivante, en quelques jours seulement. Grâce aux images satellitaires, on peut suivre ces mouvements de glace de mer presque en temps réel. Mais il faut s'appuyer ensuite sur des modèles océanographiques et météorologiques pour projeter les trajectoires de cette glace durant les jours suivants. Or ces modèles sont imparfaits. Il y a donc toujours une part de risques et c'est au commandant de bord de décider de s'engager ou pas.

Quel est l'impact du changement climatique sur ces conditions ?

D'une année à l'autre, la quantité de glace de mer pluriannuelle qui se disloque et quitte l'océan Arctique pour s'engager dans le passage du Nord-Ouest peut varier énormément. Le réchauffement de l'Arctique en cours conduit à disloquer de plus en plus de cette glace, ce qui accroît temporairement le risque. Ajoutons que quand de la glace de mer disparaît en Arctique, vu de l'espace, la surface terrestre devient quasiment noire et non plus blanche. Le pouvoir réfléchissant de la couleur de la Terre, c'est ce qu'on appelle son albédo. Une surface blanche (albédo de 1) veut dire que la quasi-totalité de l'énergie solaire atteignant la surface est renvoyée vers l'espace. Une surface noire (albédo de 0) veut dire que cette énergie va être pour l'essentiel absorbée par la surface… ce qui conduit à un réchauffement accru.

Le passage du Nord-Ouest sera-t-il un jour libre de glace en été ?

Oui, on peut s'attendre à cette évolution si les émissions de gaz à effet de serre par les activités humaines se poursuivent au rythme actuel. À terme, la disparition de la glace de mer pluriannuelle en été est attendue selon les scénarios d'évolution climatique élaborés par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), ce qui rendra alors le passage praticable quasiment sans risques. Est-ce une bonne chose ? Pour les activités commerciales, probablement. Pas pour l'environnement arctique. Car accroître le trafic maritime dans cette région du monde, c'est accroître les risques d'accident et de pollution majeure, dans des lieux où leur impact peut être majeur sur des écosystèmes fragiles.

Changements climatiques : "l'atlantification" de l'Arctique se poursuit, et c'est une très mauvaise nouvelle



EN 2021, des scientifiques avaient jugé que "l'atlantification" de l'Arctique avait commencé au XXe siècle. Ce phénomène se poursuit, ayant pour conséquence l'évolution de la composition de l'océan.

est une conséquence des bouleversements climatiques : l'océan Arctique se réchauffe. Cette manifestation, que la communauté scientifique a nommée "atlantification", implique que les eaux chaudes de l'Atlantique envahissent celles de l'Arctique, beaucoup plus froides.

Si les experts jugeaient cette situation récente, une équipe de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) avait estimé, à l'automne 2021, que ce réchauffement par "atlantification" avait débuté… au début du XXe siècle, comme Futura Sciences s'en était fait l'écho.

-Plus vieux, sans entraînement ou ex-taulards : le profil des soldats russes envoyés au front est terrifiant Plus récemment, 24 juin, le média américain Wired a rapporté de nouvelles informations à ce sujet. L'étude de l'ADN environnemental – celui-ci est collecté dans l'environnement plutôt que sur un organisme – de plusieurs espèces de poissons qui se sont écartées de leur aire de répartition dite "normale" éclaire ce phénomène qui remodèle la composition de l'océan.

Des océans bouleversés

Situé au large de la côte ouest du Groenland, le détroit de Fram illustre le réchauffement de l'océan Arctique.

La température de l'eau y a augmenté de près de deux degrés depuis 1900. Toutefois, l'"atlantification" ne se limite pas exclusivement à la hausse des températures ; ce processus remanie les conditions chimiques et physiques de l'océan. Comme l'indiquent nos confrères, qui s'appuient sur les schémas de circulation mondiaux des océans, l'eau s'écoule de façon régulière depuis l'Atlantique jusqu'à l'Arctique.

-L'air le plus pollué au monde se respire en ce moment à Montréal à cause des incendies de forêt

Ce fait, qui se produit généralement dans les eaux profondes, n'est pas anodin. En effet, l'eau chaude qui provient de l'Atlantique peine à se mélanger avec celle qui se trouve à la surface de l'océan Arctique, beaucoup plus fraîche.

Par ailleurs, du fait que l'eau douce soit moins dense que l'eau salée, l'eau de l'Arctique va flotter au-dessus de l'eau – plus salée – de l'Atlantique, de sorte que cette dernière sera emprisonnée sous la surface.

Au fur et à mesure que le phénomène se poursuit, la barrière qui se situe entre les deux couches d'eau va se dégrader, ayant pour conséquence que les eaux de l'Atlantique se mélangent à la couche supérieure. Une boucle de rétroaction va alors apparaître : l'eau de surface, plus chaude, fera fondre la banquise, poursuit Wired. La surface de l'océan sera plus exposée au soleil et les eaux de l'Arctique et de l'Atlantique se mélangeront davantage.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le cancer de l'endomètre est-il mortel ?



Le cancer de l'endomètre ou cancer du "corps" de l'utérus est le quatrième cancer chez la femme. Il est plus fréquent que le cancer du col de l'utérus mais on en parle beaucoup moins.

Le cancer de l'endomètre ou cancer du "corps" de l'utérus (différent du cancer du "col" de l'utérus) est la quatrième cause de cancer chez les femmes en France. Il touche près de 8000 femmes chaque année, contre 3000 pour le cancer du col de l'utérus et pourtant on le connait moins. Le cancer de l'endomètre est un cancer qui touche surtout les femmes âgées, après la ménopause, autour de 70 ans. "Ce cancer touche la femme ménopausée, souvent obèse, parce qu'après la ménopause, l'endomètre reste stimulé par les œstrogènes contenus dans la masse grasse sans être contrebalancés par la progestérone que les ovaires ne fabriquent plus",
Le 31 octobre 2023, l'Agence du médicament a annoncé la mise à disposition d'un nouveau médicament pour soigner les femmes qui présentent une forme avancée de ce cancer : le Jemperli (dostarlimab), fabriqué par le laboratoire GlaxoSmithKline (GSK). Précisément, Jemperli est indiqué en association avec une chimiothérapie, chez les patientes de plus de 18 ans, atteintes d'un cancer de l'endomètre et candidates à un traitement systémique (qui a une action sur l'ensemble du corps). Il est administré en perfusion.

C'est quoi le cancer de l'endomètre ?
Chez la femme, l'utérus peut être atteint de tumeurs cancéreuses, dont deux types sont distincts :
le cancer du col de l'utérus dont on entend plus souvent parler (environ 3000 cas par an)
le cancer de l'endomètre ou cancer du corps de l'utérus (environ 8000 cas par an)
L'endomètre est le nom de la muqueuse utérine, couche de cellules tapissant l'intérieur de cette cavité. Dans plus de 90% des cas, les cancers de l'endomètre prennent naissance dans la première couche de l'endomètre, l'épithélium. On parle d'adénocarcinomes. Le reste étant majoritairement représenté par des sarcomes se développant dans le myomètre ou dans le chorion cytogène de l'endomètre.

Quels sont les symptômes d'un cancer de l'endomètre ?
Dans la grande majorité des cas, le cancer de l'endomètre se découvre devant des saignements vaginaux en dehors des règles chez la femme non ménopausée ou après la ménopause. Une femme ménopausée qui saigne doit consulter un médecin pour en parler. Le cancer de l'endomètre peut aussi être associé à :

des pertes blanches inhabituelles
des infections (urinaires
ou gynécologiques) récidivantes
parfois aussi des douleurs dans le bas du ventre, de la fièvre.
Mal de dos ? "Le cancer de l'endomètre n'est pas associé au mal de dos", observe le Dr Odile Bagot.

Pronostic : le cancer de l'endomètre est-il mortel ?
Selon les derniers chiffres publiés par Santé Publique France, le nombre de décès lié au cancer de l'endomètre était de 2 415 en 2018, sur 67 800 décès par cancers enregistrés chez la femme cette année-là, soit 3,6% des décès.
Le pronostic de la maladie varie selon son grade et son stade au moment du diagnostic mais "le cancer de l'endomètre est de bon pronostic (survie relative à 5 ans = 95 %) puisqu'il entraîne des signes d'alerte assez tôt. Par conséquent, le diagnostic est posé de façon précoce et les chances de survie sont importantes", indique le Dr Odile Bagot. Les cancers de l'endomètre "ont le meilleur pronostic des cancers gynécologiques, après celui du sein" confirme l'Institut national du cancer sur son site.

Comment diagnostique-t-on un cancer de l'endomètre ?
Devant des signes évocateurs :
une échographie endovaginale sera réalisée
une biopsie d'endomètre au cabinet et/ou une hystéroscopie
Si des lésions sont retrouvées, des prélèvements ou biopsies seront faits pour analyse plus précise.
"Face à une femme ménopausée et en surpoids, on recommande le dépistage systématique du cancer de l'endomètre par des échographies endovaginales régulières"
En cas de cancer, un bilan d'extension sera nécessaire, c'est-à-dire la recherche par divers examens d'autres localisations du cancer par migration de cellules. "Face à une femme ménopausée et en surpoids, on recommande le dépistage systématique du cancer de l'endomètre par des échographies endovaginales régulières", commente la gynécologue. L'imagerie permettra de déterminer le stade et le grade du cancer avant l'intervention chirurgicale. Ils sont définis à partir de la taille de la tumeur, de sa localisation et de son éventuelle propagation.

Quels sont les différents stades d'un cancer de l'endomètre ?
Le cancer de l'endomètre évolue en quatre stades :

Stade 1 : la tumeur se trouve dans l'utérus.
Stade 2 : la tumeur s'est propagée au col de l'utérus.
Stade 3 : la tumeur s'est propagée au-delà de l'utérus et du col (organes génitaux de la femme : vagin, ovaire, trompe de Fallope).
Stade 4 : la tumeur s'est propagée à d'autres organes comme la vessie, les intestins.
"Les stades sont d'autant plus graves que les cellules cancéreuses pénètrent en profondeur dans le muscle utérin", ajoute la gynécologue.

Quel traitement pour soigner un cancer de l'endomètre ?
Le traitement du cancer de l'endomètre va dépendre de la nature de la tumeur et des résultats des biopsies mais aussi de ceux du bilan d'extension.
Classiquement dans les stades peu avancés, une ablation chirurgicale de la totalité de l'utérus ainsi que des structures avoisinantes, trompes et ovaires, sera réalisée : on parle d'hystérectomie totale élargie avec annexectomie. Les ganglions situés à proximité seront aussi prélevés. Parfois une partie du vagin sera aussi enlevée. Une radiothérapie, une chimiothérapie ou une curiethérapie, c'est-à-dire un traitement localisé après implantation d'une source radioactive, seront envisagées en fonction des critères de classification de la tumeur.



Traitements du cancer de l'utérus (col, endomètre) : hormonal, chimio, lequel ? Différents traitements peuvent être utilisés pour traiter un cancer de l'utérus. Détecté à un stade précoce, les chances de survie s'élèvent à 90%. Quelles sont les indications de la chimiothérapie ? De la radiothérapie ? Quand envisager la chirurgie ? Le point avec le Dr Éric Sebban, chirurgien cancérologue.

Comment prévenir un cancer de l'endomètre ?
"On sait que la prise de la pilule en diminue le risque de manière significative (de même que le risque de cancer de l'ovaire). Le plus important est de lutter contre l'obésité qui représente le principal facteur de risque du cancer de l'endomètre", ajoute la gynécologue. Parmi les autres facteurs de risque de ce cancer : le diabète et un traitement par tamoxifène. Enfin, une puberté précoce et une ménopause tardive sont des facteurs susceptibles d'augmenter le risque.

The People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research
Ain Témouchent University-BELHADJ Bouchaïb

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة عين تموشنت -بلحاج بوشعيب

NIF : 423020000046070

Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°01 /U.A.T/2026
Cahier des Charges N°02/U.A.T/2026
« Travaux de Réalisation d'un terrain de sport au profit de l'université de Ain Témouchent »

Conformément aux dispositions prévues à l'article 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Ain Témouchent-BELHADJ Bouchaib lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales de l'opération **"Travaux de réalisation d'un terrain de sport au profit de l'université de Ain Témouchent "** .

Les opérateurs économiques intéressés à participer doivent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de l'université de Ain Témouchent en payant un montant de trois mille dinars algériens **(3000.00 DA)** au régisseur de l'université.

selon l'article 67 du décret 15-247, les offres doivent comporter : **le dossier de candidature, l'offre technique** et **l'offre financière,** selon le cahier des charges les offres doivent être accompagnées des documents administratifs et juridiques (authentiques et valides) et sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/U.A.T/2026
" Travaux de réalisation d'un terrain de sport au profit de l'université de Ain Témouchent "

Pour consulter la liste détaillée des pièces, veuillez-vous référer aux dispositions du cahier des charges.
Les conditions d'éligibilités:
1- Certificat de qualification et classification Catégorie **III(TROIS)** ou plus en bâtiment activité principale
2- Une (01) attestations de bonne exécution en minimum de même nature de l'opération délivres par les maitres d'ouvrages publics.
3-Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernière années (2023/2024/2025) ≥ 10.000.000.00 DA ou C20.

Durée de préparation des offres: fixée à **20 jours** à partir de la première publication dans les journaux nationaux ou le BOMOP.
Validité des offres: Le délai de validité des offres est de **110 jours** à compter de la date de la première publication.
Date de dépôt des offres: correspond à la dernière heure du dernier jour de préparation des offres à **(11:00h)**.
Ouverture des plis: Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se fera à la dernière heure du dernier jour de dépôt des offres à **(11:00h).** Si ce jour coïncide avec un jour férié ou jour de repos légal, la durée de préparation des offres prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 2631005946



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES APRÉS L'INFRUCTUOSITÉ

N°/2026

NIF :099120019001047

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour **Travaux de réalisation d'un bâtiment administratif à TIRCINE**

(1ere tranche)

Lot N°02 : super structure, aménagement extérieur et mur De clôture

- Il s'agit d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, conformément à **l'article 39** de la loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
 Lot N°02 : superstructure, aménagement extérieur et mur de clôture
- **disposant de la catégorie cinq (V) OU PLUS (ACTIVITE PRINCIPALE BATIMENT)**

Les capacités techniques qui sont exigées par le présent cahier des charges :
Toute entreprise disposant de la catégorie cinq (V) OU PLUS (ACTIVITE PRINCIPALE BATIMENT) avec code charpente métallique:

- Intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE. Sise à bloc 07 Cité Adiministratif.Wilaya de Saida.
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

a)- La première enveloppe contenant le dossier de candidature et comprenant les pièces suivantes :

- La déclaration de candidature
- La déclaration de probité
- La liste des moyens humains et d'encadrement (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS
- La liste des moyens matériels, appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, factures, et copie d'assurance etc.…)
- La liste des références professionnelles ; (dument justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages)
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle des entreprises, requise pour les travaux objet de l'appel d'offres
- Statut de l'entreprise
- Une copie des bilans fiscaux positifs des trois derniers exercices, dûment visés par les services des impôts de l'année **2022-2023-2024;**
- Le planning de réalisation prévisionnel du projet

Les documents à fournir doivent être valides le jour de l'ouverture des plis

b)- La deuxième enveloppe de l'offre technique:
Comprenant les pièces suivantes :

- Cahier des charges rempli et signer et cacheter
- Une déclaration à souscrire (dûment signée)
- Une mémoire technique justificatif

c)- La troisième enveloppe contenant l'offre financière comprenant les pièces suivantes:

- La lettre de soumission (dûment signée)
- Le bordereau des prix unitaires (dûment signé)
- Le devis quantitatif et estimatif (dûment signé)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sans exigé uniquement de l'attributaire du marché publics, qui Doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours a compté de la date de ca saisine, en toutes d'état de cause avant la publication de l'Avis d'Attribution provisoire du marché.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offres N…../2026

Travaux de réalisation d'un bâtiment administratif à TIRCINE

(1ere tranche)

Lot N°02 : super structure, aménagement extérieur et mur De clôture

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant **trois (03) mois** augmenté de la durée de préparation des offres. Le délai de préparation des offres est fixé à **10ème jours** à compter de la date de la première parution

L'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres à **12h00**
IL est porté à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le même jour **à 14h00** à DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE et à laquelle elles sont cordialement invitées à y assister.

Le Jeune Indépendant du 04/04/2026 / ANEP 231005923













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Divertissement France - 2026 — TF1
The Voice, la plus belle voix Saison 15

21h00 Jeu - 2026 — France 2
100 % logique : la réponse est sous vos yeux

21h00 Jeu — M6
Les traîtres

21h00 Comédie France - 2025 — CANAL+
100 Millions !

21h25 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

20h55 Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2002
Le transporteur

21h05 Série d'action — 6ter
Etats-Unis - 2020
MacGyver

21h00 Cinéma Etats-Unis - Japon 2024 — CINE + PREMIER
Sonic 3, le film

21h00 Golf : Open du Texas Saison 2026 — CANAL+ SPORT
Open du Texas

21h00 Cinéma Etats-Unis - Finlande 2025 — CINE CINEMA
Materialists

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 1997
Menteur, menteur

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Etats-Unis - 2021)

Hostage Game

Dans un monde où la tension est omniprésente, "Hostage Game" plonge les spectateurs dans l'univers troublé de Kyle Snowden (Tyrese Gibson), un ancien marine dont les traumatismes du passé le hantent. Alors qu'il tente de reconstruire sa vie après une séparation difficile avec sa femme, il se retrouve à assumer la garde de sa jeune fille, Angel.
Leur quotidien prend un tournant dramatique lorsqu'ils se retrouvent, un jour, pris en otages dans une épicerie, aux côtés de Sam (John Malkovich), le beau-père de Kyle et un membre influent du Congrès.

22h10

Film d'action (Etats-Unis - Allemagne 2019)

Charlie's Angels

À Rio de Janeiro, les agents des Charlie's Angels, Sabina Wilson (Kristen Stewart) et Jane Kano (Ella Balinska), sont en mission pour récupérer un prototype technologique volé. Leur expertise et leur ingéniosité sont mises à l'épreuve alors qu'elles se retrouvent confrontées à un réseau criminel impitoyable. Un an plus tard, à Hambourg, Elena Houghlin (Naomi Scott), une brillante développeuse informatique, découvre une faille alarmante dans un logiciel potentiellement dangereux. Malgré ses efforts pour alerter son supérieur, elle se sent ignorée et menacée.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:34	12:32	16:08	18:54	20:20
CONSTANTINE	04:39	12:37	16:12	18:58	20:24
ALGER	04:54	12:51	16:26	19:12	20:37
OUARGLA	04:53	12:42	16:15	19:00	20:21
CHLEF	05:01	12:58	16:33	19:19	20:45
MOSTAGANEM	05:06	13:02	16:38	19:24	20:49
ORAN	05:10	13:06	16:41	19:27	20:52

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8457 — SAMEDI 4 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	9°
Oran	19°	7°
Constantine	14°	4°
Ouargla	21°	9°

UN TUNNEL RELIANT LE MAROC À L'ESPAGNE POUR ACHEMINER LA DROGUE

Le royaume du hashich démasqué

La découverte est impressionnante, prouvant une fois de plus l'implication directe du régime marocain, dont l'économie est bâtie sur le narcotrafic.17 tonnes de drogue, rails, wagons... un tunnel géant reliant le Maroc à l'Espagne pour acheminer du haschich a été découvert par la police espagnole qui a annoncé avoir mis à jour un vaste réseau souterrain à plusieurs niveaux, équipé de rails et de wagons, utilisé pour acheminer des ballots de haschich entre le Maroc et l'Espagne.


Le Makhzen au coeur du narcotrafic.

Le tunnel débouchait à Ceuta, l'enclave espagnole située sur la côte marocaine. Il s'agit d'une cavité d'environ 12 mètres de profondeur donnant accès à ce long tunnel souterrain qui s'étend jusqu'à la frontière avec le Royaume du Maroc. L'opération de police, qui a pris plus d'un an, a permis de mettre au jour "un labyrinthe ressemblant à une mine", dont le réseau approvisionnait en résine de cannabis toute l'Espagne et même l'Europe. Au total, 27 personnes ont été arrêtées et plus de 17 tonnes de drogue, des millions d'euros et voitures de luxe saisies. En fait, c'est un véritable complexe qui disposait de rails, de wagons, de poulies et de petites grues pour déplacer les palettes de haschich et enterré sous un hangar industriel.

Un système de pompage et d'insonorisation permettait à toute l'infrastructure de fonctionner sans éveiller de soupçons. Cette infrastructure avec cette logistique indiquent qu'il s'agit d'une complicité flagrante du makhzen dans ce trafic et non d'une complaisance. Depuis toujours, le Maroc est devenu l'un des plus grands producteurs et exportateurs de stupéfiants, relèvent des rapports onusiens et internationaux, faisant état de l'existence de réseaux organisés spécialisés dans la propagation du cannabis en Europe et dans les pays voisins, comme l'Algérie.

Le Makhzen a fait de cette activité criminelle un véritable secteur économique parallèle et un outil de chantage et de pression au profit de ses ambitions colonialistes, expansionnistes et bellicistes. Il y a un an, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime a alerté sur cette menace et ce danger, en affirmant que le Maroc demeure l'un des plus gros producteurs mondiaux de résine de cannabis avec une production annuelle de 2500 à 3000 tonnes. Le rapport précise qu'une partie de cette production est mise à la disposition de réseaux de trafic internationaux ciblant essentiellement les pays européens et l'Afrique du Nord. C'est un système huilé, organisé et structuré, que le makhzen en a fait un mode opératoire et une nature. La production et le trafic du cannabis sont passés du statut d'activité criminelle isolée à une pratique enracinée chez ce régime. Un autre rapport de «EU Drug Market 2025» émanant de l'Agence de l'Union européenne sur les drogues fait état de la saisie, durant ces dernières années, de 551 tonnes de résine de cannabis, en plus de l'enregistrement de plus de 265.000 opérations ayant donné lieu à la saisie d'autres variétés de drogues. Toutes ces drogues provenant du Maroc. Le même rapport note que les côtes espagnoles représentent les points de passage les plus importants pour le trafic de drogue à destination de l'Europe, à partir du sud (Maroc). En 2021, l'Espagne a saisi approximativement 672 tonnes de résine de cannabis produites au Maroc, devenu l'un des points focaux des réseaux internationaux de trafic de stupéfiants.

Par ailleurs, l'European Drug Report 2025 et le Global Organized Crime Index 2025 révèlent que les réseaux de trafic liés au Maroc représente une menace pour la stabilité de toute la région.

Les conséquences de cette activité d'un Etat narcotrafic a touché également l'Algérie, en visant sa jeunesse. C'est une guerre implicite dont l'objectif est d'atteindre la sécurité nationale du pays. Selon le ministère de la Défense nationale, les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont avorté de nombreuses tentatives d'introduction de drogues à travers les frontières ouest, au cours de l'année 2025.

Hachemi B.

RECOURS CHÔMAGE

Le ministre fixe les règles

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a donné, jeudi à Alger, des instructions fermes pour encadrer de manière plus stricte et transparente le traitement des recours liés à l'allocation chômage.

Lors d'une visite d'inspection à l'agence de la CNAS d'Alger ainsi qu'à celle de la CNR d'Alger-Centre, le ministre, accompagné de la haute commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a ordonnée la prise en charge «rigoureuse et équitable» des dossiers. Il a particulièrement mis l'accent sur la qualité des réponses administratives, appelant à des «décisions rapides, motivées et juridiquement fondées afin de mettre fin aux approximations souvent dénoncées par les citoyens».

Au centre de cette réforme figure la modernisation de la plateforme numérique «Dzaïr Digital Services», appelée à devenir un outil central dans la gestion des doléances. Le ministre a exigé «une mise à jour rapide de ce système pour garantir un traitement efficace des recours en ligne, tout en assurant aux demandeurs un suivi transparent et en temps réel de leurs dossiers».

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer l'interopérabilité entre les différentes institutions publiques. L'exploitation du Numéro d'identification nationale (NIN) est ainsi présentée comme un levier essentiel pour fiabiliser les bases de données et améliorer la coordination entre les secteurs concernés. L'objectif est de fluidifier la circulation de l'information tout en sécurisant les échanges administratifs.

Il convient de noter que ces instructions interviennent dans un contexte marqué par une multiplication des contestations liées à la suspension de l'allocation chômage. Dans la pratique, plusieurs motifs peuvent conduire à la perte ou à l'interruption de ce droit.

Parmi les principales raisons figurent le refus injustifié d'offres d'emploi jugées compatibles avec le profil du bénéficiaire, l'absence aux convocations des services de l'emploi, ou encore le non-respect du parcours d'accompagnement et de formation imposé dans le cadre du dispositif.

A cela s'ajoutent d'autres situations telles que l'exercice d'une activité rémunérée non déclarée, la perception d'aides incompatibles ou la fourniture d'informations erronées lors de l'inscription. Autant d'éléments qui traduisent la volonté des pouvoirs publics de conditionner cette allocation à une démarche active de recherche d'emploi.

L'accès à l'allocation chômage obéit, en effet, à un ensemble de conditions précises. Le dispositif cible les primo-demandeurs d'emplois inscrits auprès des agences compétentes, généralement âgés de 19 à 40 ans, de nationalité algérienne et résidant sur le territoire national.

Le bénéficiaire doit être sans activité professionnelle, ne percevoir aucun revenu et ne pas être inscrit dans un dispositif d'aide incompatible. L'inscription régulière auprès des services de l'emploi et l'engagement dans le parcours d'accompagnement constituent également des conditions fondamentales pour le maintien du droit.

Par ailleurs, lors de cette visite, les avancées réalisées grâce à la numérisation des services a été mise en avant la simplification des procédures administratives, notamment à travers la suppression de nombreux documents et l'introduction de traitements automatisés, a permis de réduire significativement les délais et d'améliorer la qualité des prestations. Enfin, le ministère met en avant l'importance des évaluations de terrain pour accompagner ces réformes. Plus de 1 482 opérations ont été menées à travers les wilayas, impliquant plus de 19 000 citoyens.

Sihem Bounabi

ALGÉRIE-FRANCE

Nunez annonce la reprise du dialogue

LE MINISTRE de l'Intérieur français, Laurent Nunez, a annoncé hier le redémarrage progressif de la coopération entre l'Algérie et la France, après plus de 18 mois de tensions diplomatiques. Cette reprise concernera trois axes principaux : la sécurité, la justice et la lutte contre l'immigration irrégulière. Invité sur la chaîne BFMTV, Nunez a précisé que la relation policière et judiciaire ainsi que la coopération en matière migratoire entre les deux pays a commencé à se rétablir, marquant un tournant après plusieurs mois de blocage. Concernant le cas du journaliste français Christophe Gleize, condamné à sept ans de prison en Algérie depuis juin dernier, le ministre français a choisi de ne pas s'étendre sur les détails. Selon lui, le suivi de ce dossier relève du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, et il s'agit d'une question discutée avec la famille du journaliste. Les relations bilatérales avaient connu un coup d'arrêt en mai 2025, à la suite d'un échange d'expulsions de diplomates consécutif à l'arrestation d'un employé consulaire algérien à Paris.

Aymen D.

MÉTRO D'ALGER

Reprise du service après une panne technique

PLUSIEURS stations du métro d'Alger avaient été interrompues ce jeudi pendant plusieurs heures, provoquant un désagrément notable pour les usagers. Selon la société d'exploitation du métro algérois (SIMA), le service a repris l'après-midi sur les quatre stations concernées par le dysfonctionnement : Aissat Idir, El Hamma, Jardin d'Essais et El Maâdoumine (Les Fusillés). Le reste de la ligne avait continué à fonctionner normalement malgré la panne. Cette reprise rapide a été rendue possible grâce à l'intervention des services techniques de la SIMA, qui ont réaffirmé leur engagement à assurer la continuité du service dans les meilleures conditions. Pour autant, aucune explication détaillée n'a été fournie sur les causes exactes de cette panne soudaine. La société se contentait d'informer, par haut-parleur dans les stations et à l'intérieur des rames, que certaines stations n'étaient pas desservies en raison d'un «incident technique». Cette interruption a particulièrement touché les stations stratégiques de la capitale, sept au total, coïncidant avec les heures de pointe. Les passagers se sont retrouvés bloqués, contraints de recourir à d'autres moyens de transport, notamment les taxis, peu disponibles en fin de journée. «Il n'y avait aucune communication préalable qui pouvait permettre aux passagers de ne pas se diriger vers les stations fermées», a déclaré au Jeune Indépendant un usager sexagénaire, obligé de marcher de la Place du 1er Mai jusqu'à la station des Fusillés, pour ensuite rejoindre El Harrach puis Larbâa.

N. M.